



POLYTECH[®]
TOURS

Département Aménagement



UNIVERSITÉ
FRANÇOIS - RABELAIS
TOURS

Implantation de la nouvelle Maison de la Culture de Bourges

Bourges – Cher – 18000



PAGE Hugo

Stage de découverte

DA3 – 2013

Tutrice : Nathalie BREVET



POLYTECH[®]
TOURS

Département Aménagement



UNIVERSITÉ
FRANÇOIS - RABELAIS
TOURS

Implantation de la nouvelle Maison de la Culture de Bourges

Bourges – Cher – 18000

PAGE Hugo

Stage de découverte

DA3 – 2013

Tutrice : Nathalie BREVET



Avertissement :

Le PIND est un premier test qui permet à l'élève ingénieur de s'évaluer (et d'être évalué par les enseignants), de prendre conscience des connaissances acquises mais également de la marge de progression et des éléments qui lui restent à acquérir.

Le PIND est un espace de liberté (le seul dans la formation) qui mesure la motivation de l'élève ingénieur pour l'aménagement.

Le PIND est un exercice qui doit permettre de problématiser un sujet en s'appuyant sur des recherches bibliographiques, d'élaborer un diagnostic orienté et d'émettre des propositions.



Remerciements :

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont participés de près ou de loin à l'élaboration de ce projet.

Je remercie les associations qui ont acceptées de m'accorder du temps.

Je remercie particulièrement les personnes qui ont suivi et se sont intéressées à mon projet :

Mme Nathalie Brevet : Tutrice de projet individuel

Mr François Carré : Président de l'association Double-Cœur

Mr Yves Boutin : Directeur du service bâtiments de la ville de Bourges

Mme Brigitte Bredin : Directrice Générale Adjointe à l'aménagement et développement de la ville de Bourges

Mme Blain : Chargée d'étude en urbanisme à la ville de Bourges

Mme Flore André : Directrice Adjointe de la Maison de la Culture de Bourges

Je remercie également l'ensemble des personnes qui ont acceptées de répondre aux différents questionnaires.

Enfin, je remercie Justine Demay et Gérald Page pour la relecture de ce document.



Table des matières

Bourges – Cher – 18000	1
Bourges – Cher – 18000	3
Avertissement :	5
Remerciements :	6
Préambule	9
Introduction.....	10
1. La ville de Bourges	12
1.1- La situation géographique et organisation urbaine	12
1.2- La situation démographique	14
1.3- La présence d’une population hétéroclite	15
1.4- La dynamique urbaine de la ville	17
1.5- Un important bagage historique	18
2. Diagnostic ciblé : La nouvelle maison de la culture doit répondre aux besoins initiaux tout en proposant une offre adaptée à notre époque.....	21
2.1 - Les équipements culturels de la ville dans le domaine du spectacle.....	21
2.2- Un équipement particulier : la Maison de la Culture de Bourges.....	29
2.3- Un évènement majeur le printemps de Bourges	33
2.4- Quelle population fréquente ces lieux ?	35
2.5- La Maison de la culture, une image de marque pour les berruyers.....	35
2.6- Le constat des associations locales	35
2.7- Une demande culturelle croissante	37
3. Enjeux de l’implantation de la nouvelle Maison de la Culture.....	42
3.1- Un accès à la culture pour tous et une lutte contre le clivage social	42
3.2- Les politiques culturelles locales et régionales	44
3.3- La nouvelle Maison de la Culture doit s’imposer comme un lieu de vie..	46
3.4- Instaurer un quotidien culturel en dehors du Printemps de Bourges.....	47
3.5- Les enjeux de la Maison de la Culture pendant le Printemps de Bourges 49	
3.6- Répondre aux attentes des différents schémas et projets territoriaux ...	50
3.7- La nouvelle Maison de la Culture doit pérenniser ce qu’elle a déjà bâti .	51
3.8- Les enjeux pour la Ville de Bourges.....	53
4. Propositions d’aménagement	54



4.1- Recréer une centralité.....	54
4.2- La nouvelle Maison de la Culture	68
Conclusion	84
Bibliographie.....	85
Index des figures.....	87
Index des photographies	88
Index des Cartes	89
Résumé	90
Annexes	91



Préambule

« Il faut que vous comprenez bien que ce qui se passe ici est une certaine aventure probablement dans le monde entier.

Il y a cinq ans, nous avons dit que la France reprenait sa mission dans l'ordre de l'esprit et on nous a répondu de tous côtés : « Faites donc appel aux Français, ils ne viendront pas ».

Eh bien ! Puisque la télévision existe, au lieu de regarder les orateurs, qu'elle prenne cette salle ; la France qu'on avait appelée, elle est là, dans cette ville de 60 000 habitants.

Voilà une salle entière de gens qui se sont dérangés pour le domaine de l'esprit ; et si à Paris, dans un district de 10 millions d'habitants, il y avait autant d'adhérents qu'il y en a dans cette ville, il n'y aurait pas une salle de Paris qui pût contenir les Français qui devraient s'y trouver. »

André Malraux : Discours d'inauguration de la maison de la culture de Bourges le 18 avril 1964.



Introduction

Depuis les années 1960, la décentralisation culturelle de la France est en marche. La place de la culture aux yeux du gouvernement prend de l'ampleur. Longtemps, Paris fût le berceau de la culture française, mais l'Etat pris la décision d'étendre ce privilège à la province. Bourges est l'un des exemples de cette décentralisation, avec la création de la première Maison de la Culture dédiée aux spectacles vivants. Inaugurée en avril 1964 par André Malraux, elle fût l'un des lieux fort de cette revendication culturelle provinciale, notamment grâce à sa troupe de théâtre.

Cette volonté de démocratisation culturelle, de créer un lieu propice à la découverte mais aussi à la création, consiste à unir des personnes de tous horizons sociaux. Ceci est permis dans ce lieu de rencontre et de vie qu'est la Maison de la Culture.

Cette Maison de la Culture, résidente de la ville de Bourges, voit ses portes se fermer en 2009, après l'annulation du chantier visant à la réhabiliter.

La ville de Bourges, petite ville du département du Cher, en région Centre, d'environ 70.000 habitants reste donc privée de cette Maison de la Culture, chère à chacun de ses citoyens.

Le projet que j'ai choisi de traiter est donc la reconstruction d'une nouvelle Maison de la Culture. La ville étant dans une période de déclin en terme démographique, et disposant de quartiers sensibles, le but est donc de redonner une attractivité à cette ville, tout en créant une meilleure cohésion entre ses habitants.

Ce dossier présentera dans un premier temps la ville de Bourges, puis un diagnostic plus détaillé sur ses équipements et sa programmation culturelle actuelle pour enfin terminer sur une proposition d'aménagement de cette nouvelle Maison de la Culture.



La Ville de Bourges



1. La ville de Bourges

1.1- La situation géographique et organisation urbaine

Bourges est une commune française située dans le département du Cher, en région Centre. C'est la préfecture du Cher.

Bourges se situe à environ 250 kilomètres au sud de Paris, à 140 kilomètres à l'Est de Tours et à 190 kilomètres au nord de Clermont-Ferrand. Le réseau autoroutier relie la ville à environ 1h d'Orléans, 1h30 de Tours, 2h30 de Paris et 4h de Lyon, notamment grâce à l'A75 qui relie Clermont-Ferrand à Orléans et grâce au tronçon qui permet de rejoindre Vierzon et ainsi d'accéder à l'A85 et à l'A20.

La ville actuelle compte environ 69km², celle-ci s'est développée autour du centre historique. Son expansion territoriale, débutée à la révolution industrielle par le percement du canal de Berry et du chemin de fer a réellement explosé lors de l'arrivée des établissements militaires au XIXème siècle.

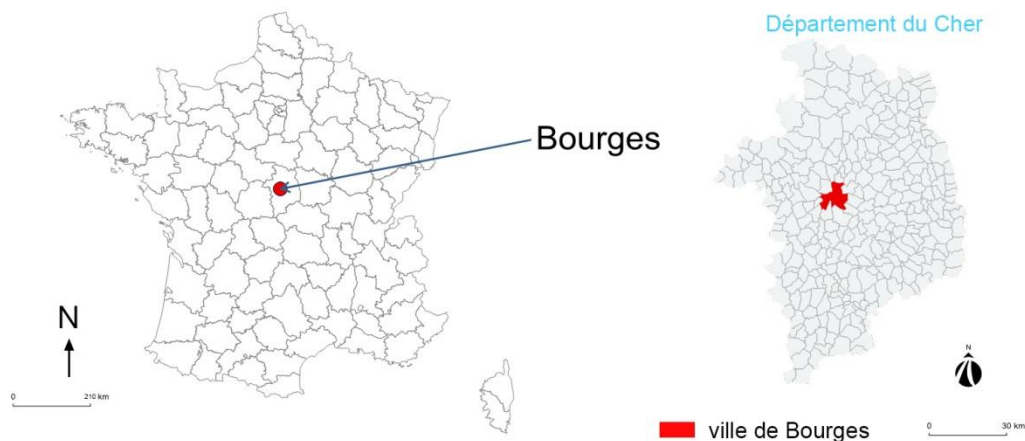
Dans les années soixante la naissance d'une Z.U.P (Zone à Urbaniser en Priorité), située au-delà de la voie ferrée et des marais au Nord de la ville, vient répondre à un manque de logements. En 1965, un secteur sauvegardé d'environ 64 ha au sein du centre historique est mis en place.

Vingt ans après, on assiste à la création du lac d'Auron et au développement de logements sociaux au Sud, autour du lac. On voit aujourd'hui de plus en plus fleurir des cités pavillonnaires venant combler les espaces libérés par les marais ou les friches industrielles et militaires.

La ville de Bourges est traversée par de nombreux cours d'eau notamment l'Yèvre et l'Auron, ce qui induit la présence de marais au pied du centre historique. Cela entraîne également des risques d'inondations particuliers notamment aux alentours de l'Auron.

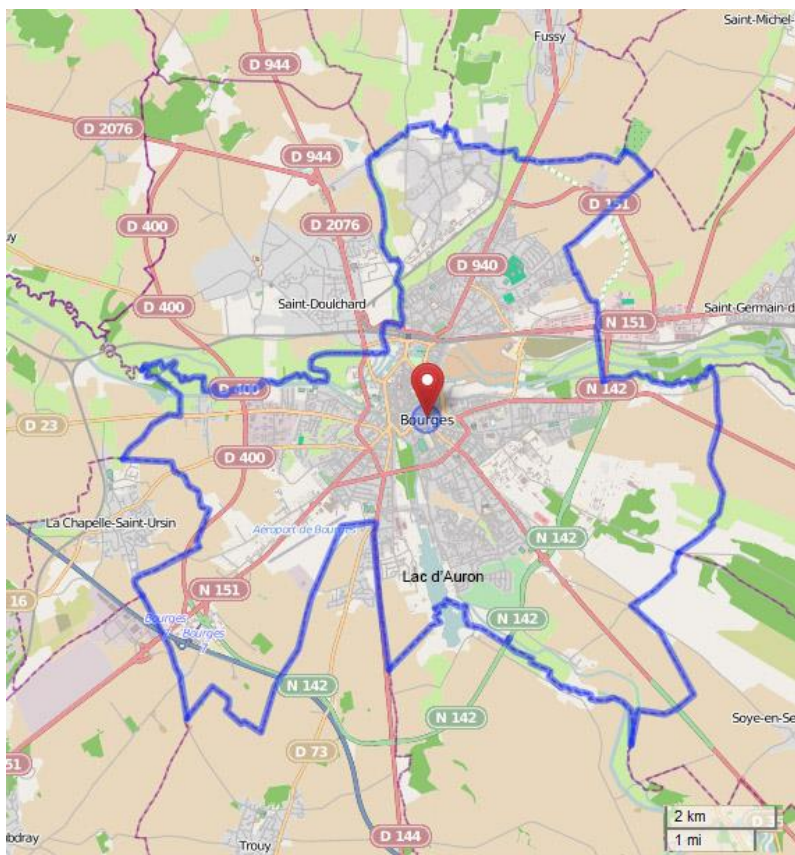


Localisation de la ville de Bourges



Réalisation : Hugo PAGE - Fond de carte : Cartes & Données - 05/2013

Carte 1 : Localisation de la ville de Bourges - Réalisation Hugo PAGE - Fond de carte : Cartes & Données



Carte 2 : Plan de Bourges - Source : Open Street Map



1.2- La situation démographique

La ville a connu de grands écarts de population : seulement 15 000 habitants pendant la révolution, contre 45 000 dans les années 1910. Le pic est finalement atteint à la fin des trente glorieuses avec 77 300 habitants.

Aujourd'hui, Bourges compte près de 67 000 habitants, et dispose d'une densité de 971,6 hab. /km², celle-ci semble assez faible au vu des densités de villes comme Châteauroux (1816,2), Tours (3900,1) ou Orléans (4120,2) mais elle reste tout de même nettement supérieure à la moyenne nationale (101,6).

On peut facilement supposer que cette perte brutale d'habitants est due à la fermeture d'importantes infrastructures industrielles comme les fonderies de Mazières, mais aussi par la diminution de la production d'armement et la délocalisation d'une partie de la production de l'usine Michelin présente sur la commune limitrophe de Saint-Doulchard.

On constate également un taux de variation négatif de la population entre 1999 et 2009 (-0,8%) qui traduit certainement un exode des populations vers les grandes villes avoisinantes qui ont, quant à elle, un taux légèrement positif, ceci peut être expliqué par un léger manque d'infrastructure universitaire.

Il est donc nécessaire de réagir à ce manque d'attractivité de la commune et à cette perte d'habitant.

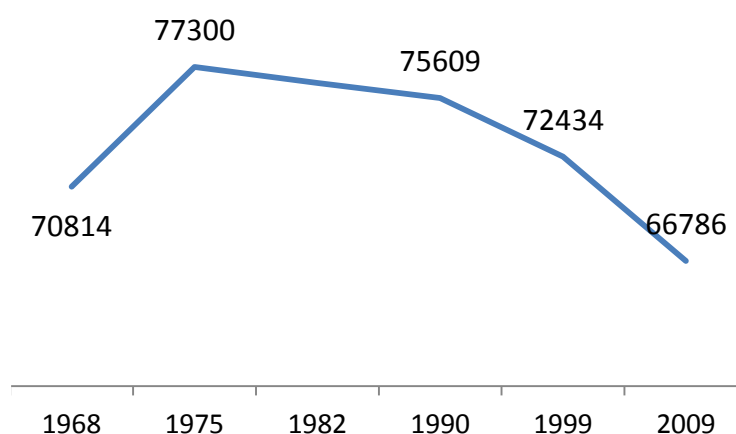


Figure 1: Evolution de la population de la ville de Bourges - INSEE 2009

1.3- La présence d'une population hétéroclite

La population de la ville de Bourges est assez hétérogène même si les 15-29ans et les 45-59ans sont légèrement plus présents en 2009.

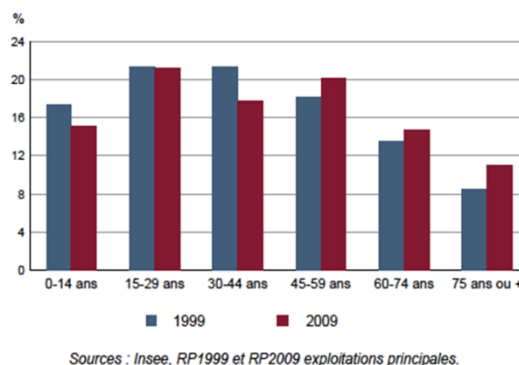


Figure 2 : Répartition de la population de Bourges par classe d'âge - Source : INSEE 2009

En 1999 le centre-ville comptait 6219 habitants, parmi eux la proportion des plus de 60ans est de plus de 22% contre un peu moins de 17% pour les moins de 20ans. Ce qui traduit une population plutôt vieillissante en centre-ville. Il faut également souligner que la moitié des cadres résidant sur la commune habitent en centre-ville. Une grande majorité des cadres n'habitant pas en centre-ville résident dans la cité pavillonnaire du Golf, au Sud de la commune à proximité du lac d'Auron.

La ville se compose également de deux Zones Urbaines Sensibles (ZUS) et de trois Nouveaux Quartiers Prioritaires (NQP).

La ZUS la plus importante est celle de Bourges Nord, elle compte près de 10 605 habitants, et malgré de gros efforts de réhabilitation effectués dans le cadre du Plan de Rénovation Urbain, reste stigmatisée et en marge de la commune.

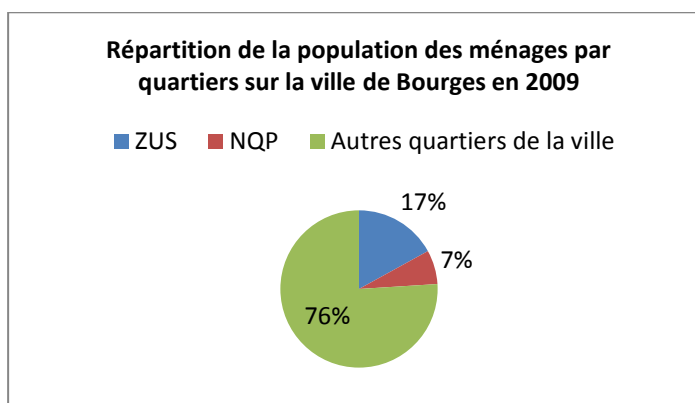


Figure 3 : Répartition de la population des ménages par quartiers de la ville de Bourges en 2009 - Source : INSEE 2009

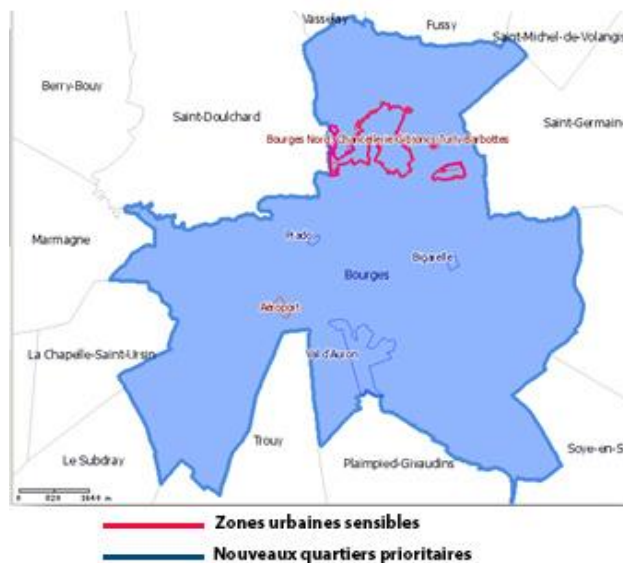
« La population des ménages a globalement diminué dans les quartiers « politique de la ville » entre 2007 et 2009.

Les ZUS surtout Aéroport (-12%) sont les quartiers qui ont le plus perdu de population.

La population des ménages a diminué de 7% dans le quartier en rénovation urbaine Bourges Nord.

Il reste néanmoins le second quartier le plus peuplé de tous les quartiers prioritaires de la région. »

Source : CUCS de la ville de Bourges



Carte 3 : Répartition des différentes ZUS et NQP de Bourges - Réalisation : Hugo Page - Source : [Sig.ville.gouv.fr](http://sig.ville.gouv.fr) – 04/2013

Cette perte de population dans ces quartiers s'explique par les relogements dus aux destructions de tours et de barres dans le cadre du plan de rénovation urbain, ces personnes sont relogées dans les logements vacants présents dans la ville, comme par exemple, à l'hôtel Dieu en centre-ville.

Malgré les pertes de populations dans ces Zones urbaines sensibles, on ressent encore un clivage Nord/Sud qui s'opère avec au Nord un quartier « politique de la ville » comprenant plus de 10 000 habitants vivant dans des logements majoritairement collectifs, et au Centre et Sud, la présence de population plus aisés résidant principalement dans des maisons individuelles.



1.4- La dynamique urbaine de la ville

La ville de Bourges fait partie d'un SRADDT (Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire) dont trois domaines constituent le socle : « La formation et le développement universitaire ; l'innovation et la recherche ; les infrastructures ». Celui-ci a pour but de dégager des axes de développement à l'horizon 2020 en ouvrant cette réflexion à la parole citoyenne.

Les Plan d'Aménagement et de Développement Durable donnent également les grandes lignes du développement de la ville, je m'appuierai sur ces documents afin de montrer les besoins du territoire.

Malgré les désirs actuels de préférer la densification, la ville de Bourges continue un étalement urbain notamment sur le quartier du Val d'Auron, avec la création récente de cités pavillonnaires mais également de maison individuel de l'OPHLM de Bourges.

Les grands projets de la ville sont l'achèvement du chantier Avaricum, projet de centre-commercial en plein centre-ville, l'agrandissement du Palais des sports qui doit être remis aux normes afin d'accueillir des matchs de baskets d'envergures européens et trouver des solutions afin de réimplanter la Maison de la Culture.

Je me baserai donc sur ce dernier point pour réaliser mon projet.



1.5- Un important bagage historique

Bourges est une ville dont les premières traces remontent à l'Âge de Fer. Elle possède un très riche passé historique, c'est pour cela que la ville a obtenu le label « Ville d'Art et d'Histoire ».

Avec des fortunes diverses selon les époques ultérieures, la ville de Bourges fut un centre militaire, politique, universitaire et religieux très important, qui ne perdit ses privilèges qu'à la révolution.

Le tourisme représente un secteur très important pour la ville puisque Bourges accueille en moyenne 700 000 touristes par an. Il s'agit surtout d'un « tourisme de journée ». Par exemple ; beaucoup de touristes effectuant la visite des châteaux de la Loire en profitent pour venir passer une journée à Bourges. Ils viennent visiter le patrimoine historique remarquable. En effet, la Ville de Bourges est labélisée « ville d'art et d'histoire », label qui qualifie des communes qui s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien. Ce patrimoine est symbolisé par la Cathédrale Saint-Etienne, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO et par le Palais Jacques Cœur.



Photographie 1 : Cathédrale Saint-Etienne



Ils peuvent également profiter du petit train touristique qui permet de visiter la vieille ville et ses maisons en pans de bois. Enfin, pour que ces touristes restent un peu plus d'une journée dans la ville, l'office de tourisme organise Les Nuits Lumières. Ce sont des balades nocturnes gratuites où les lieux historiques de Bourges sont mis en scène avec des jeux de lumière et de musique. Elles ont donné à Bourges le surnom de Ville des Nuits Lumières.

Pour accueillir ce flux touristique, la ville dispose d'une trentaine d'hôtels (dont trois hôtels 4 étoiles), de nombreuses chambres d'hôte, d'une auberge de jeunesse et d'un camping municipal. Niveau restauration, la ville dispose d'une multitude de restaurants, brasseries, pizzerias, crêperies, salons de thé, cafés et bars, situés surtout en centre-ville.

L'attraction touristique principale de la ville reste tout de même le Printemps de Bourges. « Le Printemps de Bourges se trouve être le plus performant. En effet, l'afflux de professionnels et de journalistes permet d'atteindre un taux de remplissage de 100% des hôtels et restaurants à 60 km à la ronde. Il permet également de conforter 10 emplois dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration. Cet événement nécessite pour la ville un budget de 3,7 millions d'euros. Avec les autres festivals durant l'année, le Printemps de Bourges embauche 215 emplois saisonniers. En moyenne, les festivaliers restent 3 jours sur place et 52% de ceux-ci dépensent en moyenne 76 euros pour le Printemps de Bourges. »

Source : (http://www.tourisme4pro.com/article.php3?id_article=25)



Conclusion : Bourges est une commune du centre de la France, qui dispose de quatre principaux points forts. La ville dispose d'un patrimoine architectural et historique très riche qu'elle conserve et entretient correctement ; elle dispose de nombreux espaces verts, qu'elle met bien en valeur, et mène de nombreuses actions pour le développement durable : On note aussi une présence sportive, avec son équipe de basket féminine, et culturelle, que nous verrons par la suite, qui permet à la ville de rayonner au niveau national.

Cependant la ville possède également des points noirs : une érosion démographique, un taux de chômage supérieur à la moyenne nationale, un marché de l'immobilier détendu et des finances de la ville en mauvaise santé.



2. Diagnostic ciblé : La nouvelle maison de la culture doit répondre aux besoins initiaux tout en proposant une offre adaptée à notre époque

2.1 - Les équipements culturels de la ville dans le domaine du spectacle.

La ville de Bourges dispose de trois salles municipales : le théâtre Jacques Cœur, le Hublot, l'Auditorium de Bourges et anciennement la Maison de la Culture. Elle compte également un agrégat de plusieurs salles appelé les Rives d'Auron, et d'une salle appartenant à l'association Emmetrop, le Nadir.

2.1.1. Le théâtre Jacques Cœur

Le théâtre Jacques Cœur date de 1860. C'est un théâtre à l'italienne composé de plusieurs balcons et d'un « poulailler ». Les façades, les toitures, le foyer du public, la grande salle et les couloirs de distribution ont été inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

Il se situe en plein centre-ville à proximité du palais Jacques-Cœur.

Ce lieu intimiste présente une capacité de 350 places, il permet l'accueil de spectacles musicaux, théâtraux, mais aussi de danse, des projections ou encore des émissions de radios en public, notamment pendant le printemps de Bourges. Cependant, même s'il peut accueillir plusieurs types de spectacles sa programmation au cours de l'année se résume principalement à des pièces de théâtre. Son utilisation comme salle de concert se fait lors du printemps de Bourges qui depuis quelques années préfèrent installer les studios de France Inter à l'Auditorium, lieu que nous décrirons par la suite.



Photographie 2 : Intérieur de la salle du théâtre Jacques cœur - Source : Ville de Bourges



Photographie 3 : Le théâtre Jacques Coeur - Auteur : Hugo PAGE



2.1.2. *Le Hublot*

Le Hublot est une salle de concert récente, inauguré en 2005, constitué de trois salles de travail et d'une salle de spectacle de 500 places en configuration ouverte. Le hublot se situe dans la Zone Urbaine Sensible de Bourges Nord. Au départ il avait pour but de s'ouvrir un public jeune, avec une programmation adaptée à son quartier, mais le Hublot ne répond pas vraiment à ces vœux.

Le hublot a été construit à la suite d'un désir des élus. Aucune étude n'a été effectuée pour son implantation et même si l'ANRU (agence national de la rénovation urbaine) a participé au financement, celui-ci a été réalisé en dehors des opérations du plan de rénovation urbain qui étaient en cours dans ce quartier.



Photographie 4 : Le Hublot - Auteur : Hugo PAGE

Aujourd'hui le Hublot est géré par une seule personne qui n'est pas sur place. Le projet d'y installer un médiateur culturel n'a pas été maintenu par la municipalité et la programmation de la salle est gérée par l'agence culturelle de la ville de Bourges. Il n'est quasiment pas ouvert aux associations du quartier, ce qui paraît aberrant dans une Zone Urbaine Sensible tout en sachant qu'à l'origine du projet, le but était de remplacer l'ancien centre culturel (Maison des jeunes et de la culture) qui accueillait les associations locales.



2.1.3. *L'Auditorium*

L'auditorium se place dans l'enceinte du conservatoire de Musique et de Danse.

Il se compose de 471 places en gradins, et dispose d'une acoustique propice aux orchestres classiques.

Le dernier rang n'est qu'à 19 mètres de la salle et permet donc à l'ensemble du public de profiter pleinement du spectacle.

Cependant la programmation de l'Auditorium est très peu ouverte aux élèves de l'école de musique, ceci sont donc obligés de répéter et jouer dans des salles extérieures à l'école de musique. On soulève encore ici un problème d'organisation et de programmation. La programmation est confiée à l'agence culturelle de la ville de Bourges en priorité, à la Maison de la Culture de Bourges et au Printemps de Bourges.

L'Auditorium se situe à proximité des rives d'Auron.



Photographie 5 : Conservatoire de musique et de danse - Auteur : Hugo PAGE



2.1.4. *Le Nadir*

Le Nadir est une salle privée, appartenant à l'association Emmetrop.

Cette salle dispose d'une capacité de 400 personnes avec scène à 600 personnes sans scènes. La salle dispose de loges et d'un bar. La programmation est entièrement gérée par l'association.

La salle accueille principalement des concerts, mais la programmation est assez variée et peut également accueillir des spectacles de danse, de théâtre, ou autres performances artistiques.



Photographie 6 : Le Nadir - Auteur : Emmetrop

2.1.5. *Les Rives d'Auron*

L'ensemble des Rives d'Auron est géré par un gestionnaire privé, ici la société Coulisse, société appartenant à D. Colling, directeur du Printemps de Bourges. L'entreprise est en charge d'entretenir les locaux ainsi que de les louer pour y accueillir des prestations. La programmation n'est donc pas gérée par un organisme particulier et les spectacles que les salles accueillent ne sont pas subventionnés.



a. Le Parc des Expositions

Le parc des expositions est une salle, principalement utilisée pour les salons et expositions importantes, composée de 32 pavillons, il s'intègre au site des Rives d'Auron, à proximité du palais d'Auron et de la médiathèque. Il propose 5600m² sur trois niveaux. Une configuration concert est possible et a déjà été réalisée, cependant ce type d'infrastructure temporaire est difficile à mettre en place et nécessite une location de matériel importante.

b. Le Palais d'Auron

Le palais d'Auron se compose d'une salle polyvalente de 2200m² d'une capacité de 2400 places en configuration concert, de salles de conférence, des loges et des vestiaires.

La salle propose un parc d'exposition de 7000m², un restaurant et une salle de spectacle d'une capacité allant jusqu'à 500 places debout. C'est la plus grande salle de la ville de Bourges. Sa programmation est diverse : colloques, foires, concerts, etc. Cependant la salle est très peu utilisée et vieillissante, malgré une forte activité durant le Printemps de Bourges, la salle ne présente quasiment aucun spectacles durant l'année.



Photographie 7 : Le Palais d'Auron - Source : Ville de Bourges



c. Le 22 d'Auron

Le 22 d'Auron est composé de deux salles d'une surface de 275m² et 130m². Il dispose de loges, mais également d'un bar. Elle est principalement utilisée lors de concert.



Photographie 8 : Le 22 d'Auron - Auteur : Hugo PAGE

Malgré quelques concerts organisés par des associations locales, la salle reste peu utilisée en dehors des dates du printemps de Bourges. La salle est vieillissante et vétuste de l'extérieur. Elle abrite à son premier étage les bureaux de la direction du Printemps de Bourges.



d. Autres équipements

Les Rives d'Auron se composent, en plus de ces 3 équipements, du Quai d'Auron, une salle de 900m², du Carré d'Auron qui se compose d'une salle de 700m² et d'un restaurant de 200m².

On peut également noter la présence d'un espace extérieur de plus de 10 000m², et d'un parking de 1500 places (hors printemps de bourges).

On peut reprocher le choix de la mairie de faire appel à un gestionnaire pour gérer cet espace, car cela entraîne une sous-exploitation des équipements. Les prix de locations sont élevés, ce qui n'incite pas les producteurs à louer les salles.

La société Coulisse paie la ville pour gérer cet espace, car elle en a pleinement besoin pendant le printemps de Bourges, et ainsi pour des raisons économiques elle préfère louer l'ensemble à l'année que de louer l'espace à une autre société pendant le Printemps de Bourges, pour être certain de disposer de l'ensemble des infrastructures et de pouvoir y faire ce qu'ils veulent.

Ces équipements fonctionnent très peu en dehors du Printemps de Bourges, ceci est également dû à leurs vétustés. Aujourd'hui, il est très important pour les entreprises de disposer de bâtiments agréables, cela permet de mettre en valeurs ces entreprises lors de colloques par exemple.



2.2- Un équipement particulier : la Maison de la Culture de Bourges

Historique

La Maison de la Culture de Bourges, ou MCB, a une histoire très riche. Il me semble donc intéressant de revenir sur cette histoire afin de bien comprendre la dynamique des lieux et l'intérêt des habitants pour cette Maison de la Culture.

La Maison de la Culture de Bourges occupe un emplacement bien particulier dans la ville, au bord externe de l'enceinte gallo-romaine, entre le jardin de l'hôtel de Ville et les allées de la place Séraucourt.

En 1891, à l'emplacement actuel de la Maison de la Culture, prenait place un palmarium, une grande verrière agrémentée de plantes tropicales était devenu le nouveau lieu de rencontre, et de théâtre des réunions publiques. Après la première guerre mondiale, le Palmarium est revendu par son propriétaire, le lieu n'a plus la vie qu'il avait autre fois, les nouveaux propriétaires le délaissent. La municipalité avait alors bien conscience de la nécessité de remédier à cette carence sociale. Le maire Henry Laudier proposa à la population en mai 1929 la construction d'une salle des fêtes et d'une école nationale de musique. Le programme est accepté et confié à l'architecte Marcel Pinon. Le programme de l'époque prévoyait une grande salle de concert et congrès de 850m² pouvant recevoir 1560 spectateurs avec une cabine de projection cinématographique, une salle de danse ou de conférence de 400m² pour 800 personnes, une petite salle de concert pour 500 auditeurs, un restaurant, quatre salles de répétitions et deux plus petites pour les sociétés locales. Tout le monde a reconnu la nécessité de construire la « Salle des fêtes ».

En 1936 la construction du bâtiment qui abritera la future Maison de la Culture est lancée, mais dans son programme le théâtre n'apparaissait aucunement, au profit de la musique qui avait une place omniprésente.

Loisirs et divertissements de la classe ouvrière, en plein époque des 40 heures, l'aménagement d'un centre de vie associative, et les prépondérances des manifestations musicales étaient les principales fonctions assignées à la grande salle des fêtes par les responsables locaux. Des plaintes ont été exprimées trouvant l'édifice trop moderne pour l'époque mais l'architecte désirait rendre ce lieu unique et en adéquation avec la ville.

Déjà à cette époque l'esprit de mêler les loisirs et les arts présents à Paris avec ceux présents sur le territoire berruyer prenait forme.



Le théâtre n'était pas compris dans le projet de cette « Salle des fêtes » car le théâtre municipal suffisait à l'agglomération. Celui-ci n'était d'ailleurs pas un simple produit de consommation. Quelques années après les principales troupes de théâtre de la ville se rejoignent et créées le C.R.A.D (Centre Régional d'art dramatique).

Avec l'arrivée de Raymond Boisdé, ami proche de Malraux, à la tête de la mairie de Bourges, l'équipe municipale se met d'accord sur une ambition : développer à Bourges une vie culturelle forte, grâce à la création d'une troupe permanente de théâtre de haut niveau et à la réhabilitation de la salle des fêtes de Séraucourt.

Au début des années soixante, la ville met tout en œuvre pour faire venir Gabriel Monnet l'un des spécialistes du théâtre de l'époque, afin qu'il y crée une troupe, et débloque de nombreuses subventions pour rénover la salle des fêtes. La comédie de Bourges obtient le statut de troupe permanente en 1961 puis de Centre Dramatique National en 1963. C'est à cette époque qu'arrive l'idée de Maison de la Culture avec l'idée de R. Boisdé de réunir tous les groupes, toutes les associations et tous les praticiens qui s'occupent de répandre la culture populaire, artistique et théâtrale.

Des travaux de finition sont lancés en 1963, Malraux veut un lieu unique, la première maison de la Culture de France doit être un exemple, elle doit viser un haut niveau culturel, être polyvalente et répondre à des conditions préalables : présence d'un Centre d'art dramatique et volonté municipale d'accepter qu'une maison de la Culture ne soit pas une salle des fêtes. Pour Malraux, cette maison de la Culture doit être un atout pour la ville et permettre d'attirer des cadres supérieurs grâce à un haut niveau de prestations culturelles. Il faut rappeler que c'est la première Maison de la Culture à proposer des spectacles vivants.

L'ouverture au public se fera le 4 octobre 1963, suivi de plusieurs inaugurations par Malraux mais aussi De Gaulle.

En 1981, à la demande de la nouvelle Direction, la ville de Bourges et la Direction du Développement Culturel décident d'entreprendre un programme de rénovation étalé sur plusieurs années. Le but était de gagner en hauteur dans la nouvelle salle et réaliser un dépôt de matériel entre les deux salles.

Jusqu'en 2009, la Maison de la Culture était composé de deux salles de spectacles le Grand Théâtre (900 places) et le Petit Théâtre (360 places), d'une salle de cinéma disposant du label « Art et Essais » (ouverte en 1998 auparavant les films étaient projetés dans le petit théâtre), d'une salle d'exposition, d'une discothèque, et d'une petite bibliothèque de livre d'art et d'un restaurant.

La Maison de la culture se définissait comme un lieu de découverte, de rencontre et de vie, prônant la mise en avant de jeunes talents artistiques.



Actualité de la Maison de la Culture de Bourges

Depuis 2009, un projet de restructuration a été mis en place par la mairie, afin de moderniser et agrandir le bâtiment actuel. La programmation se fait donc depuis septembre 2009, « hors les murs », transférée vers l'Auditorium, le Théâtre Jacques-Cœur et le Hublot.

Les travaux initiaux avaient pour but de rehausser la toiture, car l'un des principaux problèmes était le manque de hauteur de la salle du petit théâtre, entraînant des problèmes techniques pour les décors, etc. Cependant ce projet de rehausser le toit n'a pas été accepté par les architectes des bâtiments de France, pour cause, si le toit est rehaussé, la taille du bâtiment risque d'enclaver la vue de la Cathédrale Saint-Etienne.

Suite à ce refus, la municipalité s'oriente vers une autre solution : creuser. Afin de gagner de la hauteur sous plafond, les équipes techniques réfléchissent à gagner des mètres en creusant sous la surface du sol, la hauteur du bâtiment ne gênant plus. Une fois accepté par les architectes des bâtiments de France, le projet est lancé.

Les travaux commencent en février 2012, toute l'aile comprenant le grand théâtre est démolie, mais les travaux sont suspendus en raison de découvertes archéologiques de pièces d'anciens thermes gallo-romains. La préfecture exige alors une campagne de fouilles qui sera refusée par le maire de Bourges qui décide d'abandonner le projet. Il refuse la subvention proposée par le ministère de la Culture visant à aider la commune à hauteur de 50% des dépenses en fouilles archéologiques, le chantier est alors arrêté et la Maison de la Culture est laissée en l'état. Un souci se pose alors : que faire de cet édifice en ruine, classé, avec sa façade Arts déco, aux Monuments historiques ?

Aujourd'hui, 25 avril 2013, le projet de la mairie est de reconstruire une nouvelle Maison de la Culture, la place Séraucourt a été abordée mais aucune décision n'a réellement été prise, une étude et un concours d'architecte doivent être lancés dans les mois qui suivent. Mais l'approche des élections municipales, la décision du maire de ne pas se représenter met cette décision légèrement entre parenthèse, de plus l'opacité des coûts de la destruction de la Maison de la Culture déplaît fortement aux habitants, qui reprochent une mauvaise gestion et des dysfonctionnements dans les services municipaux. En effet la présence de fouilles archéologiques était tout à fait prévisible car quelques années auparavant la parcelle voisine avait également été touchée lors de l'édification d'un bâtiment.



Photographie 9 : Etat actuel de la Maison de la Culture - Source : Le Berry Républicain



Photographie 10 : Etat actuel de la Maison de la Culture - Auteur : Hugo PAGE



2.3- Un évènement majeur le printemps de Bourges

Historiquement le Printemps a débuté en 1977. A l'origine du projet, Daniel Colling, Alain Meilland et Maurice Frot, mais l'idée du Printemps de Bourges découle d'un souhait, quelques années avant, de la Maison de la culture de créer un évènement. Quelques années avant le Printemps de Bourges, le hall en fête avait lieu sur trois jours dans le grand hall de la Maison de la Culture, le but de cet évènement était de promouvoir des artistes censurés, qui n'avaient pas le droit de passer à la radio, petit à petit le concept à grandit et le Printemps de Bourges est apparu.

La première édition du Printemps de Bourges était présentée par la Maison de la Culture de Bourges avec le soutien de France Inter, un chapiteau investissait alors la place Séraucourt en plus des locaux de la Maison de la Culture pour présenter différents concerts. La venue de Charles Trenet a permis une grande visibilité de l'évènement. L'intérêt de la population grandira au fil des années, même s'il a plutôt bien été accueilli dès le départ. Le Printemps tente de garder cet esprit de départ de promouvoir de nouveaux artistes, notamment grâce, aujourd'hui, aux INOUÏS, sorte de concours récompensant les meilleurs groupes de la scène montante par un jury. Le printemps essaie également de garder cette réputation de défenseur des droits des artistes et de luttés contre les censures, comme lorsque malgré la levée des subventions le Printemps n'a pas déprogrammé le rappeur Orelsan en 2009.

On voit donc bien les rapports étroits qu'il y avait entre la Maison de la Culture et le Printemps de Bourges.

Au fil du temps le Printemps de Bourges s'est développé jusqu'à atteindre son envergure internationale que l'on connaît actuellement.

Le Printemps de Bourges est un coup de projecteur énorme sur la ville, cette année, le Printemps a totalisé 53 700 spectateurs payants pour une fréquentation globale de près de 210 000 personnes.

Cependant, aujourd'hui, les bureaux du Printemps de Bourges et des INOUÏS sont placés à Paris, ceci paraît aberrant pour un festival qui a lieu en province.



Figure 4 : Logo du Printemps de Bourges



Photographie 11: Le Printemps de Bourges place Séraucourt - Source : Le Berry Républicain



2.4- Quelle population fréquente ces lieux ?

Mr François Carré me le rappelait, la population fréquentant les lieux culturels de la ville de Bourges est vieillissante.

En me rendant à des spectacles de la Maison de la Culture ou de l'Agence Culturelle de la ville, j'ai pu constater que le public reste souvent le même, composé d'enseignant, de retraités ou de cadres.

Cependant j'ai pu remarquer que les rares spectacles proposés par des associations locales comme « Faut qu'ça Bourges », réunissent une grande partie de la jeunesse berruyère, montrant une attente culturelle de cette jeunesse de la ville.

2.5- La Maison de la culture, une image de marque pour les berruyers

Afin de connaître la vision des berruyers à propos de la Maison de la Culture, j'ai décidé de réaliser un petit questionnaire basé sur deux questions simples :

- « Selon vous, l'image de la maison de la culture est plutôt positive ou négative ? »,
- « Quelle est votre position en cas de disparition de celle-ci : Heureux, indifférent, mécontent ».

Sur 26 personnes interrogées, plus de 75% s'accorde à dire que l'image de la Maison de la culture est positive pour la ville, et 70% serait mécontent de la voir disparaître.

J'ai également pu aborder cette question avec Mr Carré, président de l'association double-cœur. Celui-ci m'a confirmé cette évidence, les berruyers sont attachés à ce lieu et à sa programmation.

2.6- Le constat des associations locales

Pour mieux connaître le désir culturel local, je suis allé rencontrer certaines associations de différents domaines artistiques présentes sur la commune en posant différentes questions assez simples, comme « Êtes-vous satisfait de l'offre culturelle présente à Bourges ? », « Votre association bénéficie-t-elle d'aide de la commune ? », « Pouvez-vous accéder facilement aux équipements présents sur le territoire ? ».



J'ai eu l'occasion d'interroger 5 associations majeures, « Faut qu'ça Bourges » association principalement basée sur la musique, « Double-cœur » basée principalement sur le théâtre, « Emmetrop » basée sur la musique mais également sur les performances artistiques et l'art contemporain, « K'Danse » pour la danse, et enfin « l'Académie Musicale du Cher » basée sur la musique.

Les associations s'accordent à dire que la ville de Bourges est plutôt bien équipé, mais elles font remarquer que l'équipe culturel qui réalise la programmation des salles ne fait pas assez appel aux associations locales. Parmi ces 5 associations, 4 d'entre elles s'accordent à dire qu'il est devenu encore plus difficile d'accéder à la programmation depuis la fermeture de la Maison de la Culture.

Les associations musicales mettent en évidence un manque sur la commune et même sur le département, l'absence d'un studio d'enregistrement de bonne qualité. En effet les studios les plus proches sont ceux de Blois (studio pôle Nord) ou d'Orléans (studio Contrepoint). Le studio Pôle Nord est un bon exemple, « *réuni avec la Scène de Musiques Actuelles le Chato'do sous l'égide de l'association MARS (Musiques Actuelles Rencontres Sonores). La Délégation de Service Public signée en mars 2007 avec la Ville de Blois a permis la réunion des deux lieux pour une véritable action autour des pratiques musicales amateurs sur Blois* » Source : Studio Pôle Nord. Cela montre bien la possibilité pour une commune, même si ici l'impulsion est donnée par une association, de créer ce type de lieu et permettre l'accès à tous à un enregistrement de qualité. En effet la location de studio d'enregistrement de ce type est très onéreux et peu rapidement monté à plusieurs centaines voir milliers d'euros la journée. Pôle Nord propose des tarifs abordables, et la région propose des subventions pour les personnes résidentes en région centre, ce qui permet à des jeunes groupes de produire une maquette ou même plus à moindre frais. De plus ce type d'équipement rayonne à un niveau régional voir national et permet donc d'attirer de nouveaux artistes sur la commune.

Les associations soulignent également les prix élevés et inaccessibles des équipements des rives d'Auron.

Les subventions accordées par la commune aux associations sont variables, mais les 5 associations interrogées en obtiennent. La demande se fait à la direction de la culture, du patrimoine et du tourisme.



2.7- Une demande culturelle croissante

Du point de vue national

Les taux d'affluence record du Printemps de Bourges de ces dernières années le montre : la population est désireuse d'évènement et de programmation culturelle.

En 2000, près de quatre français sur cinq déclaraient avoir pratiqué au cours de l'année au moins une activité culturelle comme la lecture, le cinéma, ou avoir assisté à un concert ou à une pièce de théâtre. Les principaux composants de ce public sont les cadres et les métiers culturels, les jeunes, les enseignants, et en général les habitants des grandes agglomérations.

L'Etat et plus particulièrement le ministère de la culture a étudié le développement des pratiques culturelles durant les vingt-cinq dernières années, leurs résultats sont assez inégaux selon les domaines. Cependant les équipements culturels restent régulièrement fréquentés et les activités artistiques associatives ou amateurs se diffusent de plus en plus.

Cependant cette étude met en évidence un manque de propositions culturelles adaptées. Un peu moins de 25% des personnes de 15 ans ou plus déclaraient n'avoir aucune activité culturelle au cours des 12 mois précédents.

Les pratiques culturelles par âge et par sexe en 2009			
à l'âge adulte (plus de 15 ans) ; au moins une fois au cours des 12 derniers mois en %			
Âge	Cinéma	Musée, exposition	Théâtre, concert
15-29 ans	79	39	43
30-39 ans	61	40	37
40-49 ans	57	39	33
50-59 ans	46	38	31
60-69 ans	41	41	33
70-79 ans	26	26	21
80 ans et plus	13	12	11
Ensemble	53	36	33

Figure 5 : Les pratiques culturelles par âge et par sexe en 2009 - INSEE 2009

On remarque sur ce tableau que les principales personnes fréquentant les établissements culturels sont des jeunes de 15 à 29ans. Ce chiffre paraît en désaccord avec les personnes fréquentant les lieux culturels de la ville de Bourges.

Il faut prendre en compte l'évolution de ces pratiques avec l'apparition des nouvelles technologies : la vidéo à la demande par exemple peut faire diminuer la part des personnes allant au cinéma avec la possibilité de voir des films directement sur sa télévision. L'apparition de la connexion à haut débit dans la plupart des foyers a totalement bouleversé l'accès à la culture, et a remis en question les anciens



supports, CD, presse papier, radio qui subissent un délaissement par une partie de la population. Mais cela a permis, principalement pour les familles disposant de revenus plus modestes par exemple, d'accéder à la culture. Le téléchargement illégal ou non a permis une meilleure diffusion de la culture, même si du point de vue économique cela est préjudiciable pour les maisons de disques. Cette nouvelle culture internet permet aussi une diffusion plus simple de nouveaux talents, ou désormais le but de jeunes artistes est de créer un « buzz » pour percer.

Cependant malgré un accès à la culture plus facile, la pratique d'instrument de musique est en baisse, même si aujourd'hui on voit de plus en plus de M.A.O, musique assistée par ordinateur, qui permet une création musicale à la maison à l'aide de son ordinateur.

Du point de vue locale

On réalise bien en lisant les dépliant de l'Agence Culturelle de Bourges que la programmation n'est pas vraiment adaptée à tous les publics. Quelle est la place des musiques actuelles dans cette programmation ? C'est bien la question que l'on peut se poser, avec une absence totale de rap, de musique électronique ou d'autres styles actuels.

Même si l'association Emmetrop propose quelques concerts de scènes alternatives, la ville n'en propose aucun, ce qui paraît aberrant lorsqu'on remarque que les proportions de population par tranche d'âge sont quasiment les mêmes. Le public jeune n'est pas pris en compte dans les programmations culturelles.

Il serait donc intéressant de proposer une programmation ciblée sur ces types de public dans la nouvelle Maison de la Culture, ceci permettrait de redynamiser le centre-ville en amenant des jeunes.

Pour cela, la programmation d'évènement hip-hop me paraît très intéressante, aussi bien au niveau de la danse et de la musique que des autres formes d'arts urbains (graffitis par exemple).

Il y a quelques années, avant la fermeture de la Maison de la Culture, les danseurs qui pratiquaient le hip-hop se rejoignaient devant les portes et dansaient sur le parvis. Cela donnait une vie au lieu, mais cela reflétait également le manque d'infrastructure proposé à ces pratiques, il serait donc intéressant aujourd'hui, d'incorporer ces pratiques dans la nouvelle Maison de la Culture, et cela ne paraît pas aberrant puisque à sa définition, une Maison de la Culture doit s'adapter à son temps, et réunir les gens quelles que soient leurs religions ou leurs classes sociales.

Aujourd'hui les jeunes des banlieues défavorisées se sont appropriés ce mouvement hip-hop apparu dans la fin des années 1970 aux Etats-Unis, lancé en France par des



groupes comme « NTM » ou « Assassin », la culture hip-hop a longtemps été connoté à la violence et à la délinquance, mais aujourd'hui, cette culture s'est vraiment imposée dans le bagage culturel français et s'est vraiment démocratisé depuis la fin des années 1990. Aujourd'hui les pratiquants ne proviennent plus seulement de milieux défavorisés, on y compte même une part de personnes issues de classes moyennes et aisées notamment avec l'apparition de groupes de jeunes des beaux quartiers parisiens, comme « 1995 » ou « Sexion d'Assaut ».

Afin de mieux connaître les désirs et les pratiques des populations défavorisés, j'ai décidé d'aller rencontrer ces personnes, dans leurs quartiers, je me suis donc permis d'interroger des personnes aux hasards dans le centre commercial Cap Nord situé dans la ZUS de Bourges Nord. J'ai posé deux questions assez simple, « Si vous aviez à aller voir un concert ou un spectacle préféreriez-vous y assister dans votre quartier ou en centre-ville ? » et « Trouvez-vous la programmation culturel de la ville de Bourges intéressante ? ». J'ai interrogé 11 personnes de tout âge, classe sociale et nationalité. La majorité des personnes préfèrent sortir de leur quartier pour assister à un spectacle (8 personnes sur 11). La réponse d'un jeune homme est assez explicite « On passe suffisamment de temps au quartier la journée, lorsqu'on sort c'est pour se libérer les esprits ». Sur les 3 personnes qui préfèrent rester dans leur quartier pour assister à un spectacle, une évoque des problèmes de transports qui orientent sa réponse.

Quant à la deuxième question je proposais trois choix de réponses : intéressante, intéressante mais ne répond pas à mes attentes et inintéressantes. 3 personnes la trouve intéressante, 6 personnes l'ont trouvé intéressante mais ne répondant pas à leurs attentes et 2 personnes l'ont trouvé inintéressante.



Données statistiques de la fréquentation par thème de la Maison de la Culture

Je n'ai pas pu obtenir des statistiques de fréquentation plus récentes que 2009, celles-ci ont donc été réalisées lorsque la Maison de la Culture n'était pas encore fermée.

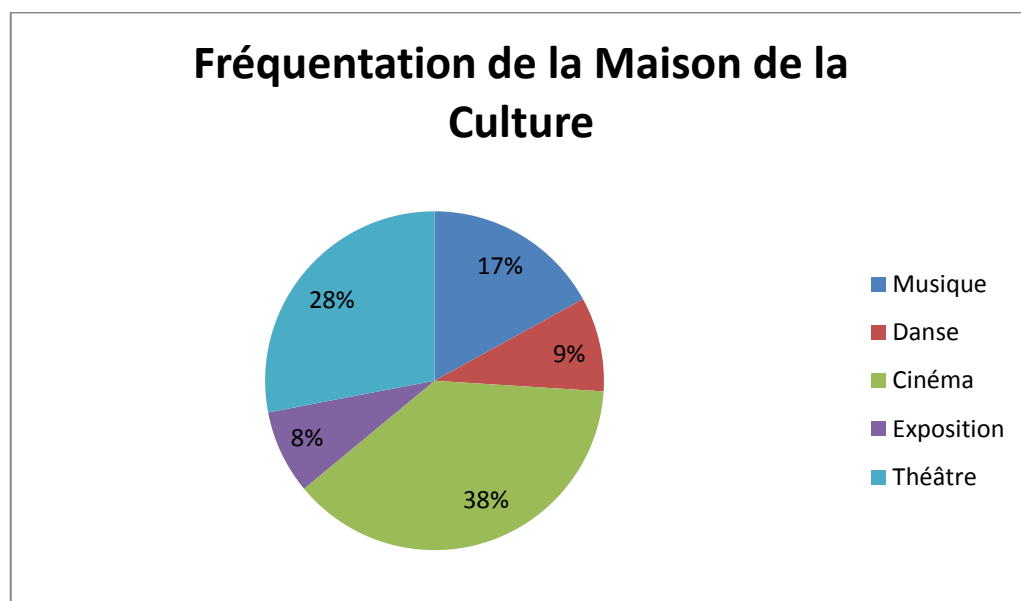


Figure 6: Fréquentation de la Maison de la Culture en 2009 - Source : Maison de la Culture de Bourges.

On voit bien ici que les activités les plus fréquentées sont le Cinéma et le Théâtre. Cela peut s'expliquer assez facilement puisque ce sont les types de spectacles les plus programmés par la Maison de la Culture.



Conclusion : Bourges est une ville relativement bien équipée, cependant des points noirs subsistent, un problème d'ouverture des salles aux associations locales et des programmations vieillissantes font baissé l'affluence du public.

La fermeture de la Maison de la Culture n'arrange pas les choses, vivant hors les murs, celle-ci utilise les créneaux horaires des autres salles privant un peu plus les associations d'y accéder.

Malgré cela la ville de Bourges connaît un désir et une dynamique culturelle notamment par le biais du Printemps de Bourges, cependant l'offre au cours de l'année ne semble pas réellement répondre aux attentes de la population.

L'instauration d'un pôle d'excellence culturelle semble un bon compromis pour redynamiser la ville et proposer aux habitants une offre adaptée aux habitants.

L'implantation de la nouvelle Maison de la Culture instaurerait un véritable désir de création d'un pôle culturel avec la présence du Conservatoire et des Rives d'Auron à proximité.



3. Enjeux de l'implantation de la nouvelle Maison de la Culture

3.1- Un accès à la culture pour tous et une lutte contre le clivage social

Depuis la loi d'orientation de juillet 1998, l'Etat a placé l'accès à la culture et aux loisirs comme un « objectif national », afin de lutter, au mieux, contre l'exclusion. De plus, l'Etat préconise une activité culturelle dès le plus jeune âge afin de susciter l'éveil et l'intérêt de l'enfant pour la culture.

La présence de la culture en fonction des classes sociales

L'accès à la culture a profondément évolué au cours du temps. Autrefois réservée à une élite aujourd'hui elle commence à se démocratiser et à toucher différents publics. Cependant, le profil socio-professionnel, le niveau de vie ou encore le niveau de formation initial influe grandement sur les types d'activités culturelles.

Nous l'avons remarqué précédemment, la principale faiblesse du système culturel de la ville de Bourges est une faible ouverture aux adolescents.

Nous allons donc nous intéresser à leurs pratiques culturelles en fonction de leurs classes sociales.

Type d'activités	Parents		Enfants	
	Cadres (en %)	Ouvriers (en %)	Cadres (en %)	Ouvriers (en %)
Ordinateur	46	10	36	23
Activité artistique	14	3	22	22
Musique	91	78	80	76
Lecture	80	61	48	28
Sport	12	10	25	20
Jeux vidéo	3	5	36	33
Télévision	69	92	77	86

Source : enquête Loisirs Culturels des 6-14 ans, 2002, DEPS, Ministère de la culture

On remarque sur ce tableau que les enfants d'ouvriers et de cadres pratiquent une activité artistique à part égale, cependant on remarque que les enfants de cadres ont tendance à lire davantage, tandis que les enfants d'ouvriers semblent plus regarder la télévision.



Outre ces écarts, on remarque que la musique fait partie intégrante de toutes les classes et tous les âges, la musique peut donc être une bonne optique afin de recréer une mixité sociale et un accès à la culture pour tous.

Les formes de sociabilités liées à la sortie au théâtre

Dans un second temps je me suis intéressé aux impacts des sorties au théâtre et aux habitudes théâtrales des français, car, il faut le rappeler, la Maison de la Culture propose une programmation théâtrale de qualité, mais qui je pense, n'est pas suffisamment mise en valeur.

D'après l'étude « Sociabilités et sortie au théâtre » de Dominique Pasquier réalisée pour le ministère de la Culture en février 2013, il est montré que contrairement aux autres formes d'expressions artistiques, le théâtre est dépourvu de dispositif d'aide aux choix, en effet nous trouvons peu de critiques dans les journaux, les récompenses comme les Molières sont peu médiatisés contrairement au cinéma, et la communication des représentations reste simpliste avec simplement la présence d'affiches ou de figuration dans les programmes des salles de spectacles. La communication se fait alors souvent par du bouche à oreille.

Les sorties au théâtre se font rarement seul : la forme de fréquentation la plus répandue est en couple (pour 37% des français), puis en famille avec des enfants mineurs (13%) et en famille sans enfants mineurs (7%). Plus d'un spectateur sur deux va donc au théâtre en famille. On remarque que dans une majorité des cas, la sortie avec des enfants mineurs relève d'une logique éducative tandis que les sorties en couples relève plus du divertissement. Les sorties entre amis sont également une part forte du public, cependant on remarque un plus fort attrait chez les femmes.

On a donc une nécessité de présenter plusieurs types de spectacles adaptés à différents publics.



3.2- Les politiques culturelles locales et régionales

Au niveau régional

La Région Centre intervient directement dans l'élaboration des politiques culturelles, aussi bien par des contributions avec l'attribution de subventions mais aussi en instaurant des projets divers sur le territoire. Elle essaie de porter une ambition forte sur le plan de la création culturelle et de la diffusion tout en privilégiant une mise en valeur du territoire et de son histoire.

Les objectifs principaux de la région sont de développer l'offre culturelle et artistique régionale et de faciliter l'accès du plus grand nombre à cette offre. Pour cela la Région Centre a mis en place deux choses : les PACT « Projets Artistiques et Culturels du Territoire », ainsi qu'une aide financière destinée aux jeunes avec les chèquiers CLARC permettant aux lycéens et apprentis de disposer d'un chéquier de 50€ utilisable dans différents établissements de la Région, théâtre, cinéma ou concerts par exemple.

Dans le domaine des pratiques artistiques, la Région a mis en place « *une politique de soutien à la professionnalisation des artistes, notamment en aidant l'insertion des jeunes artistes dans des compagnies professionnelles ou des structures culturelles, comme le Jeune Théâtre en Région Centre au sein du Centre Dramatique Régional de Tours, et au développement des pratiques amateurs.* » Source : Région Centre

La région met en place également des dispositifs pour développer les pratiques amateurs, comme l'opération « Aux Arts Lycéens et Apprentis », ou la Région débloque des fonds pour l'élaboration de projet artistique (photographie, peinture, etc.).

Pour gérer l'ensemble de ses opérations, la Région dispose de différentes structures :

- L'agence régionale Culture O Centre
- L'agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique
- Le domaine régional de Chaumont-sur-Loire
- Le Fond régional d'art contemporain



Figure 7: Logo de l'agence Culture O Centre - Source : Région Centre



Au niveau départemental

Au niveau départemental, les objectifs restent les mêmes, notamment favoriser l'accès à tous les habitants du Cher à la culture, mais aussi veiller à la conservation des trésors patrimoniaux du Cher et à la diffusion de la Lecture Publique.

Le département « *favorise la distribution des programmations musicales et théâtrales initiées par les communes et les structures associatives départementales* » Source : Conseil Général du Cher.

La pluparts des impulsions culturelles sont gérées au niveau régional, mais le Conseil Général participe aux subventionnements de nouvelles infrastructures culturelles.



3.3- La nouvelle Maison de la Culture doit s'imposer comme un lieu de vie

Comme nous l'avons déjà évoqué auparavant, la nouvelle Maison de la Culture doit se réimposer comme un lieu de vie à part entière, reprendre la place dans le cœur des berruyers que l'ancienne Maison de la Culture avait réussi à obtenir. Elle doit être lieu de rencontre et de vie.

Il faut rendre cette nouvelle Maison de la Culture attractive, ceci peut être permis par l'organisation de rencontres avec des artistes, par la création d'atelier, ou par la création d'évènements particuliers ouvert à tous.

L'intérêt est donc de recréer une centralité artistique, sans prétention, accessible à tous. L'un des exemples est le « Lieu Unique » à Nantes, qui en dehors de ses heures de spectacles est ouvert et propose un lieu de rencontre convivial tout au long de l'année, ceci est dû à son Bar/Club qui propose des soirées tout au long de l'année. Et c'est bien ce type d'équipement qui manque à la ville de Bourges. On constate facilement que la ville ne dispose d'aucun lieu de rencontre et de sorti en dehors des bars privée qui ferme leurs portes à 2h, la ville ne dispose que d'une boîte de nuit en centre-ville, et n'a pas d'endroit précis où l'on peut sortir comme la Place de la Victoire à Bordeaux, la Place Plumereau à Tours, etc.



3.4- Instaurer un quotidien culturel en dehors du Printemps de Bourges

Amener un renouveau artistique à Bourges

Le printemps de Bourges est un évènement à rayonnement national voir international. Il permet d'amener près de 200.000 visiteurs par an et apporter un véritable élan culturel à la ville.

La logique du Printemps de Bourges reste dans la trajectoire des pensées initiales de la Maison de la Culture : faire découvrir au public de nouveaux artistes, en offrant des spectacles découvertes à plus bas prix tout en proposant parallèlement à cela, des spectacles d'artistes reconnus. Tout cela dans différents genres musicaux, ce qui permet à chacun de s'identifier et de profiter de spectacles dans lesquels le public se reconnaît.

Cependant, on remarque que la programmation culturelle de la ville au cours de l'année ne continue pas dans cette logique, peu de « têtes d'affiches » sont programmées en dehors du Printemps. Pour voir ces têtes d'affiches il faut se déplacer à Tours, Orléans, Clermont-Ferrand ou Châteauroux. Cette remarque ne s'applique pas seulement aux spectacles musicaux mais également théâtraux, humoristiques ou autres.

En ce qui concerne les découvertes, choses sur laquelle il me semble intéressant de travailler, on ne voit peu voire aucun artiste des scènes montantes, contrairement à des villes comme Joué-lès-Tours qui propose une programmation intéressante dans sa salle du Temps Machine.

Je pense qu'il est nécessaire, de proposer à Bourges des salles de spectacles et de résidences facilement disponibles aux artistes. Le problème actuel est la difficulté des artistes pour réserver une salle à Bourges à cause du prix trop élevé, ce qui est le cas des salles des Rives d'Auron où par exemple une journée de location du Palais d'Auron s'élève autour de 3000€ Hors taxes, auxquels il faut ajouter la location du matériel (sonorisation, etc.) car il faut rappeler que les salles des rives d'Auron sont louées vides sans personnel. Le prix grimpe donc très rapidement. Outre ses ateliers théâtraux proposés par la Maison de Culture, aucune proposition de résidences artistiques notamment musicales n'est proposée par la ville.

L'encouragement de groupe de scène montante actuelle, quel que soit les styles, paraît indispensable afin d'amener une présence artistique jeune et dynamique dans la ville. C'est d'ailleurs l'une des idées de départ de la Maison de la Culture, disposer



d'une troupe de théâtre résidente d'un niveau national dans la ville afin d'y instaurer un climat propice au développement artistique.

Or on l'a vu précédemment, la musique touche toutes les classes sociales, les styles ne seront pas forcément les mêmes, mais l'esprit est là, utiliser la musique comme point de rencontre, tout en mettant en valeur les nouveaux talents nationaux.

Redonner une possibilité aux associations locales de disposer d'espaces de représentations

Outre de créer la possibilité aux artistes d'effectuer des résidences dans un lieu public, la création d'une nouvelle Maison de la Culture permettrait de libérer les salles qu'elle utilise actuellement.

Comme nous l'avons vu la Maison de la Culture vit hors les murs depuis sa fermeture et récupère donc les créneaux horaires des autres salles de la ville. Il faut également rappeler que les salles sont normalement disponibles pour les associations, en dehors des programmations de la ville de Bourges, seulement aujourd'hui à celle-ci, s'ajoutent les programmations de la Maison de la Culture. Il devient donc très difficile pour les associations de disposer d'horaires de représentations. Plusieurs associations comme « Faut qu'ça Bourges » regrettent ce délaissement de la ville auprès des associations qui l'a font vivre.

Laisser la place à des programmations différentes de celles proposées par l'agence culturelle de la ville de Bourges, en effet il paraît incohérent que la programmation artistique d'une ville soit gérée par une seule personne.



3.5- Les enjeux de la Maison de la Culture pendant le Printemps de Bourges

Comme nous l'avons vu précédemment, le Maison de la Culture est à l'origine du printemps de Bourges, il va de soi qu'elle reprenne une place dans le programme du Printemps de Bourges.

Lors de cette semaine du Printemps de Bourges 2013, j'ai eu la chance d'être journaliste pour Louis Magazine, et ainsi de bénéficier de l'accès à tous les lieux de spectacles et à tous les lieux professionnels, et ainsi remarquer la nécessité des professionnels.

On remarque assez facilement le manque de locaux notamment pour les journalistes. Le village de presse est organisé dans les salles de cours de l'école de musique, les salles sont donc petites et pas forcément adaptées à des infrastructures lourdes comme des retransmissions télévisuelles ou radiophoniques. Le studio de France Inter s'installe alors dans la médiathèque de Bourges (qui reste ouverte au public pendant le printemps de bourges) ainsi que dans l'Auditorium, des lieux qui ne sont pas forcément les plus adaptés.

Les plateaux de télévisions, comme « Monte le son » de France 4 sont installés dans l'accueil professionnel entre le restaurant, le bar et les stands d'informations. La mise en œuvre du matériel est donc difficile et beaucoup de contrainte sont ressenties par les équipes techniques.

L'utilisation de la nouvelle Maison de la Culture comme d'un lieu professionnel pourrait être très intéressant, notamment en proposant des salles modulables permettant d'entrer en configuration de studio de télévision par exemple.



3.6- Répondre aux attentes des différents schémas et projets territoriaux

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) déclare :

« Bourges doit travailler prioritairement sur ces terrains déjà discriminants mais qui peuvent encore être améliorés que sont, en particulier, l'enseignement supérieur, le commerce, la santé et la vie culturelle pour franchir ce palier qui en fera de manière incontestable, une aire urbaine structurante du territoire national. Tous ces champs d'action doivent conduire à dégager nos priorités et à construire et organiser un marketing territorial performant. » PADD du SCoT Berruyer

La vie culturelle apparaît donc comme l'une des priorités au niveau intercommunale voir départementale, la nécessité de création d'un équipement structurant majeur semble tout à fait justifié sur l'agglomération de Bourges.

Nous pouvons souligner la nécessité d'un équipement permettant d'accueillir des congrès, les salles de spectacles de la Maison de la Culture pourraient répondre à ce besoin

« Renforcer les capacités d'accueil de congrès en lien avec le développement économique attendu et étudier l'opportunité de Développement d'une nouvelle structure d'envergure (Palais des Congrès, centre de conférences) en complémentarité du Palais Auron existant. » PADD du SCoT Berruyer

La ville préconise également dans son plan local d'urbanisme une « Recherche de l'équité sociale doit également s'exprimer au niveau des familles en difficultés sociales résidant dans la couronne périurbaine. En effet, leur marginalisation sociale peut s'accompagner d'autres formes d'exclusion ; absence de liaisons avec la ville, absence de services et de commerces de proximité. Un maillage insuffisant du territoire peut donc entraîner une marginalisation accrue, "sans retour", de ces ménages. Cette échelle nouvelle de préoccupations et d'intervention œuvrant pour la solidarité s'attachera également à fédérer les acteurs de la vie culturelle et sociale. »
PLU de la ville de Bourges

Nous pouvons nous poser la question, « pourquoi installer cet équipement en ville et non dans les quartiers sensibles ? », la réponse est assez simple et en interrogeant les personnes résidentes dans ces quartiers, leur désir est justement de s'intégrer dans la ville, et non de rester dans leur quartier. Ce souhait pourrait être facilité grâce aux transports en communs notamment et en continuant de proposer des prix spécifiques aux personnes disposant de revenus modérés.



3.7- La nouvelle Maison de la Culture doit pérenniser ce qu'elle a déjà bâti

Du point de vue théâtrale

La Maison de la Culture doit se baser sur ce qu'elle a déjà réalisé et sur ce qu'elle fait de mieux. J'insiste sur la programmation de nouveaux types de spectacles ou de concerts, mais par exemple, le théâtre doit rester programmé dans la Maison de la Culture. Je ne m'y attarde pas beaucoup car cela marche plutôt bien, les pièces de théâtres présentées par la Maison de la Culture obtiennent des bon taux de remplissage, on remarquera simplement que des représentations plus grand public seraient les bienvenues, notamment des comédies. En terme général le théâtre fonctionne bien à la Maison de la Culture, même si celui-ci a vu sa fréquentation baissé durant la période de « hors les murs ».

Il faut donc ne pas oublier les exigences techniques nécessaires aux représentations théâtrales dans la nouvelle Maison de la Culture, notamment la hauteur de scène et la profondeur de scène. Cependant, il serait intéressant de proposer des cours de théâtre public. Cette offre n'existant pas sur la commune, cela peut être intéressant d'y penser, notamment pour une découverte plus facile du théâtre chez les jeunes ou des populations défavorisées qui peuvent percevoir ce type de représentation comme trop élitiste. En effet, lorsque l'on tient compte simultanément de l'ensemble des caractéristiques individuelles (âge, sexe, niveau de diplôme, catégorie socioprofessionnelle, type de commune et niveau de vie), il ressort que les pratiques culturelles sont avant tout déterminées par le niveau de diplôme, ainsi la mise en place d'atelier pour ce type de personne permettrait de leur donner une autre vision du théâtre.

La réimplantation du festival international des scénaristes serait également intéressante, celui-ci a été abandonné en 2007 pour mettre en place les projets de réhabilitation de l'ancienne Maison de la Culture.

La Maison de la Culture a mis en place un système de tarification en fonction des revenus ou du statut social (étudiants, chômeurs, etc.). Ce système semble plutôt bien fonctionner et doit être maintenu dans la future Maison de la Culture.



Du point de vue cinématographique

Le cinéma de la Maison de la Culture dispose du label « Art et Essai », seulement trois cinémas sur le département du Cher dispose de ce label, les autres sont « Le Rio » à Saint-Florent-sur-Cher et « Ciné Lumière » à Vierzon. L'offre départementale en matière de Cinéma et plus particulièrement d'Art et d'Essai est faible. A Bourges il n'existe seulement qu'un multiplexe CGR de 12 salles diffusant les plus gros films et très peu, voire aucun film indépendant. La population était attachée à ce Cinéma. De plus il est rappelé dans le SCoT la nécessité d'implantation d'un nouveau cinéma sur le territoire.

Aujourd'hui, comme le reste de la Maison de la Culture, le cinéma vit hors les murs : la municipalité a décidé de l'implanter dans le foyer Saint-François, seulement, ce foyer est loué par la mairie et entraîne donc des frais de location importants. Sa configuration n'est pas propice à l'aménagement d'un cinéma. Cette solution est temporaire car la salle n'est pas disposée sous forme d'amphithéâtre, les sièges sont tous à la même hauteur. Cette disposition est donc source d'inconfort pour les utilisateurs.

Il serait donc intéressant de réimplanter une, voire deux, salles de cinéma dans la nouvelle Maison de la Culture afin de remplacer ce cinéma provisoire et de répondre à la demande du PADD.



3.8- Les enjeux pour la Ville de Bourges

Les enjeux d'implantation d'un tel équipement dans la ville permettraient de réinstaurer une dynamique territoriale en essayant de lutter contre ce clivage Nord/Sud qui s'est installé au fil des années.

La redynamisation du quartier Séraucourt est un enjeu de taille pour la ville. Ceci permettrait d'amener plus de personnes en centre-ville et ainsi en faire bénéficier les commerçants. Un enjeu social fort peut également être dégagé, l'accès à la culture pour tous et au développement culturel et intellectuel de la population n'est pas négligeable.

L'implantation d'un équipement à vocation nationale peut attirer de nouveaux habitants dans la commune, en effet même si peu d'études sont effectuées sur ce sujet, l'implantation d'équipements culturels de grandes envergures donne une plus grande attractivité au territoire.

Le but est de redonner à Bourges l'image qu'elle avait dans le passé, l'image d'une ville de culture et d'histoire.

Pour cela, il est possible de miser sur un tourisme culturel comme nous pouvons le constater dans des décentralisations d'équipements culturels, par exemple, le nouveau centre Pompidou à Metz qui amène plus de 600.000 visiteurs par an.

Pour cela, la récupération du statut de « Scène nationale » paraît indispensable afin de récupérer une visibilité au niveau national dans un premier temps.

Des études notamment sur les musées ont montré que l'impact d'un équipement culturel d'exception dans une ville améliore considérablement la vision des habitants au sujet de leur ville, et ce, même s'il ne fréquente pas cet équipement.

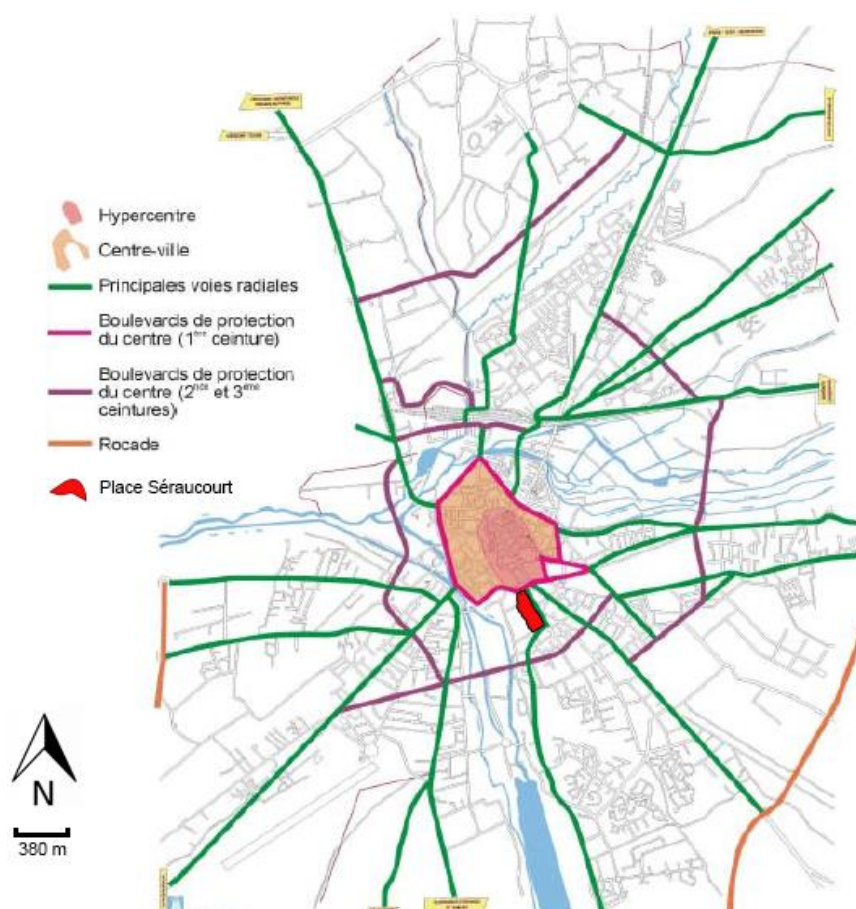
4. Propositions d'aménagement

Afin de répondre aux attentes de la population, d'améliorer le quotidien des berruyers et de s'installer dans l'optique d'un développement de la ville, j'ai décidé de traiter de l'implantation de la nouvelle Maison de la Culture, celle-ci doit être réalisée sur un lieu central et accessible à tous.

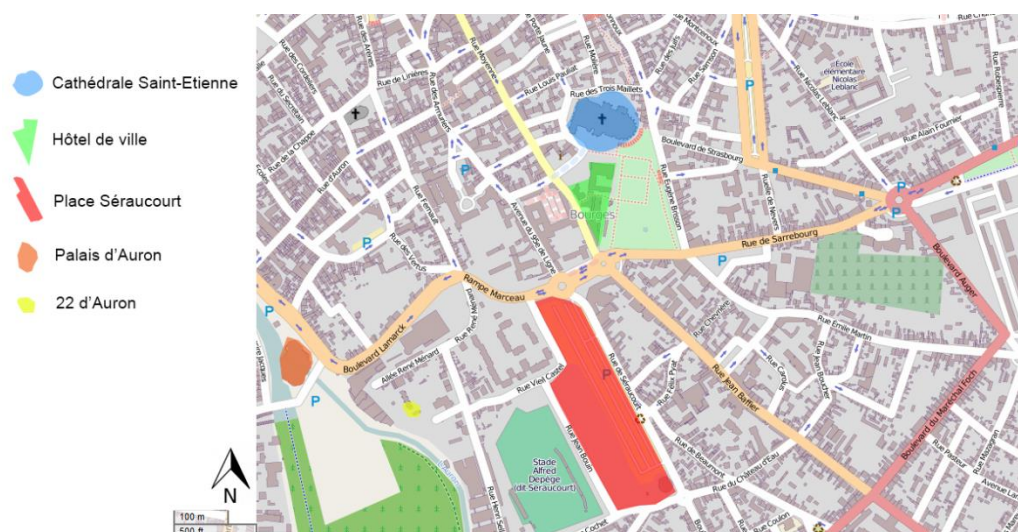
4.1- Recréer une centralité

4.1.1. Le Quartier Séraucourt

Le quartier Séraucourt est situé en centre-ville de Bourges.



Carte 4: Carte 2: Localisation de la place Séraucourt - Fond de carte : ADETEC 2010 - Réalisation : Hugo
PAGE – 05/2013



Carte 5 : Localisation de la place Séraucourt et des principaux équipements à proximité - Réalisation : Hugo PAGE - Fond de carte : Open Street Map - 05/2013

Comme nous pouvons le constater sur ces cartes, la place Séraucourt est à proximité de l'hyper-centre, elle apparait donc comme un endroit stratégique.

Elle se place idéalement à la fin de la rue Moyenne, principale rue commerçante de la ville où sont présents les grandes enseignes (Fnac, H&M, ...), mais également sur l'axe de la rampe Marceau, l'un des axes de communication majeur de la commune ce qui en fait un lieu à très fort taux de fréquentation. Cette place s'inscrit à la croisée des chemins piétonniers avec la présence du jardin de l'Archevêché où est implanté le départ des nuits et lumières (parcours touristique nocturne), cyclables et automobiles, avec les rues Séraucourt et Jean Baffier qui sont des accès directs du centre-ville pour les habitants du Val d'Auron, ainsi que la rue de Sarrebourg qui est l'un des accès principal au centre-ville pour les habitants des Bourges Nord.

Cependant actuellement, ce lieu reste un lieu de passage et de stationnement, car la place Séraucourt est un des plus grands parkings gratuit de la ville, celui-ci compte environ 700 places.

Ce quartier n'est pas très vivant, il ne compte aucun commerce, mis à part 3 bars et 1 auto-école. Depuis la fermeture de la Maison de la Culture, le quartier reste sans vie, ne profitant plus des sorties de spectacles ou des évènements de la Maison de la Culture qui lui permettait de vivre.

L'un des seuls équipements permettant d'amener une certaine jeunesse au quartier est le skate-park, vieillissant, disposé au fond de la place.

En dehors de son utilisation normale en parking, la place est utilisée pour le Printemps de Bourges et la fête foraine chaque année.



Le quartier compte principalement de l'habitat individuel, d'une hauteur maximum de R+3.

La place Séraucourt s'étale sur une superficie de près de 39.000m², elle mesure environ 390 mètres de long pour 100 mètres de large.



Photographie 12 : Place Séraucourt - Auteur : Hugo PAGE

La photo est prise de l'extrémité Sud de la place.

4.1.2. Redynamiser le quartier Séraucourt

Nous l'avons évoqué précédemment, le quartier Séraucourt manque de dynamisme, mais reste cependant très fréquenté. Il faut donc attirer les gens afin qu'ils s'y arrêtent. L'implantation de la nouvelle Maison de la Culture trouverait parfaitement sa place dans ce quartier, à proximité de l'ancienne, pour redynamiser ce quartier.

Il faut recréer une centralité, autrefois, la place Séraucourt était, en quelque sorte, la « place du village », depuis des siècles les gens s'y retrouvent pour échanger et communiquer. L'apparition du palmarium puis sa reconversion en Maison de la Culture a donné un lieu spécifique à la population pour se retrouver, car même si les gens n'allaient pas forcément voir des spectacles, ils profitaient de ce lieu pour se rencontrer. La présence du bar-restaurant favorisait un peu plus cette rencontre.



Figure 8 : Photographie ancienne de la place Séraucourt - Source : Communes.com

Dans les années 1970, la Maison de la Culture organisait des bals et des cabarets à la fin des spectacles, cela permettait aux comédiens de rencontrer leur public, et aux personnes de la ville de sortir.

Les entrées et sorties de spectacles animaient le quartier, cela permettait de créer un flux piéton dans ce quartier et une présence humaine. Aujourd'hui la plupart des personnes y passent seulement en voiture et lorsqu'ils s'y arrêtent, c'est simplement pour se garer sur la place Séraucourt.

L'un des enjeux de l'implantation de cette nouvelle Maison de la Culture est donc une requalification de l'ensemble comprenant l'ancienne Maison de la Culture, la place Séraucourt et la futur Maison de la Culture, tout en gardant la perspective de la place avec le château d'eau Séraucourt et l'avenue du 95^{ème} de ligne.

A cela nous pouvons ajouter l'intérêt de l'implantation d'un arrêt majeur de la nouvelle ligne de Bus qui doit être mise en place pour 2015. Cette ligne de bus à haut niveau de service disposera d'un tracé Nord Sud permettant au personne de Bourges Nord et notamment les personnes des ZUS d'accéder facilement au centre-ville.

Conclusion

La place Séraucourt s'impose comme un lieu central, à la croisée des chemins.

Le but est donc de traiter la requalification de la place Séraucourt afin d'y recréer une centralité et un espace agréable à vivre pour y accueillir la nouvelle Maison de la Culture.



4.1.3. Le stationnement

Comme nous l'avons vu, aujourd'hui la place est utilisée en tant parking durant l'ensemble de l'année. Ce choix est-il justifié ?

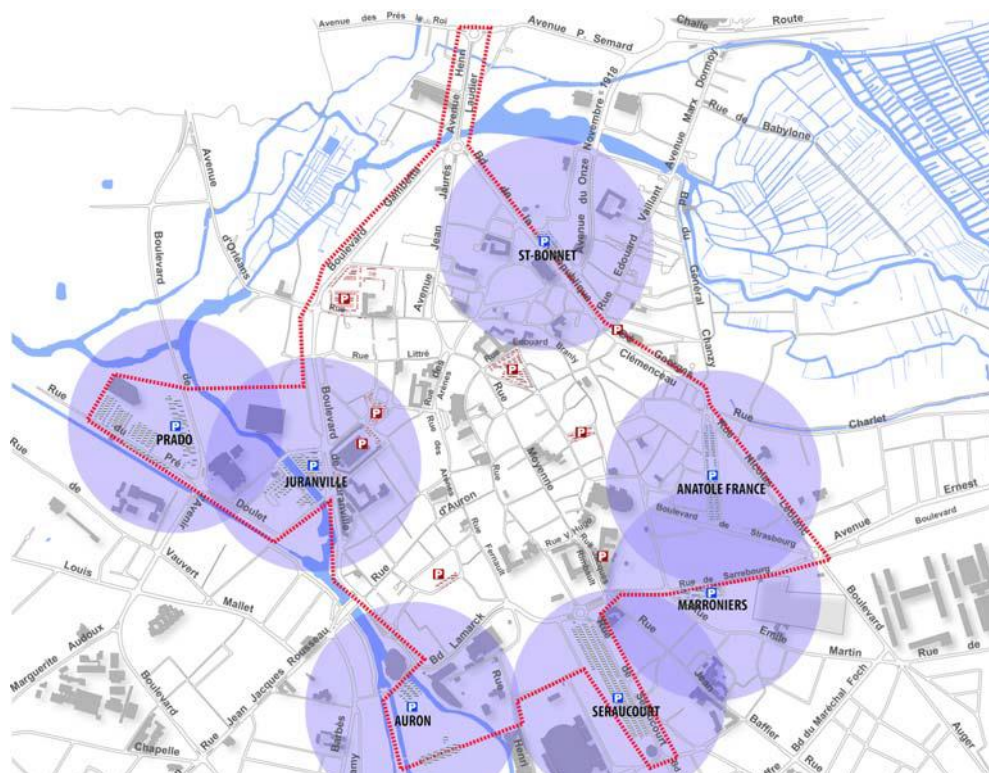
Nous allons désormais étudier l'état du stationnement en centre-ville de Bourges afin de savoir s'il est nécessaire ou non de conserver du stationnement sur la place Séraucourt.

Pour information, la place Séraucourt dispose de 655 places disponibles.

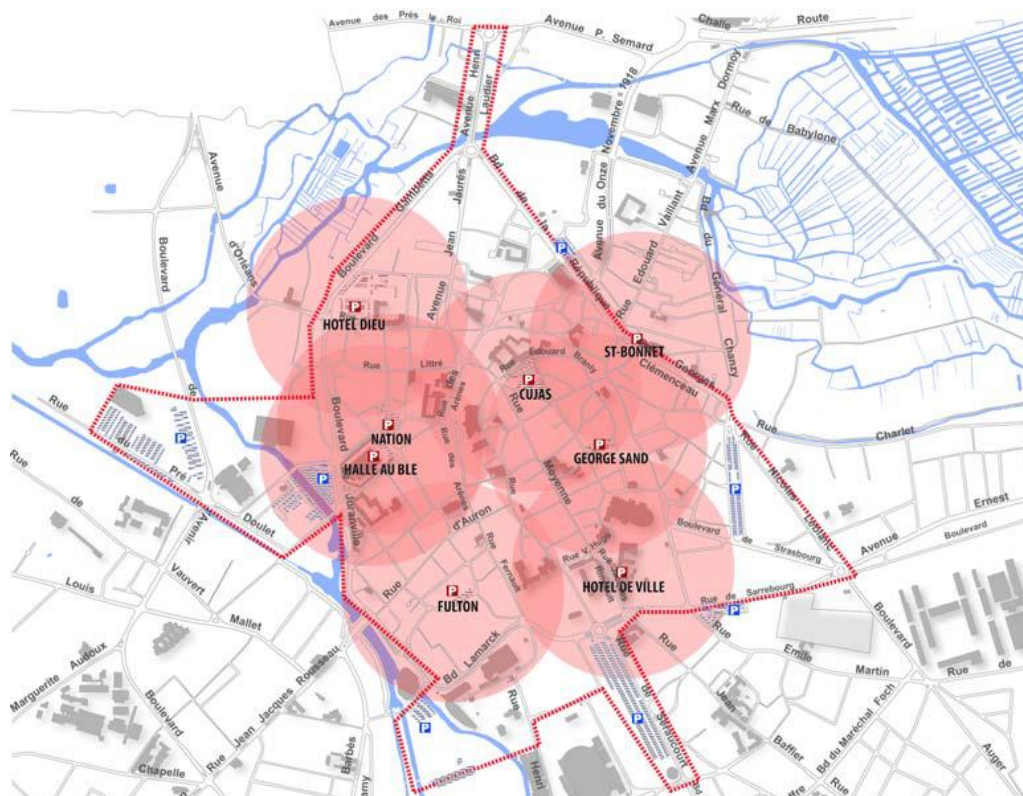
Dans un premier temps, sur les cartes qui suivent, nous remarquons une bonne répartition des parkings autour du centre-ville, avec des rayons assez courts. On remarque cependant assez facilement que les parkings gratuits empiètent directement sur les parkings payants.

La clientèle des parkings payants est donc perdue puisqu'elle préférera se garer à quelques mètres sur un parking gratuit. La commune perd donc de l'argent avec ce dispositif. Il faut de plus rappeler que les parkings sous-terrain présents sur ce périmètre sont municipaux et non privés.

On remarque également que la place Séraucourt est à proximité de deux parkings gratuits et de trois parkings payants à moins de 600mètres.



Carte 6 : Localisation des parkings gratuits en centre-ville avec un rayon de 300 mètres - Sources : Ville de Bourges



Carte 7 : Localisation des parkings payants en centre-ville avec un rayon de 300 mètres - Sources : Ville de Bourges



Pour entrer dans les précisions, le centre-ville dispose d'un parc de stationnement payant de 2511 places et d'un parc gratuit de 5317 places, pour un total de 7828 places. Si à cela nous ajoutons les places disponibles en périphérie immédiate du centre-ville (500m du périmètre) on compte 1244 places élevant ainsi le total à 9072 places. Autre remarque, le nouveau centre commercial en construction ajoutera 367 places de stationnement à partir de 2014, il sera également construit un parking relais d'environ 700 places à proximité du nouveau vélodrome au Nord de la ville, donnant accès facilement au futur bus à haut niveau de service.

Enquête sur la fréquentation des Parkings en centre-ville

De façon générale les touristes ne sont pas les utilisateurs principaux des parkings de centre-ville, ils préfèrent en général la marche. Ceci est dû à une grande présence de touristes venus en car ou camping-car. Dans ce dernier cas, les touristes préfèrent laisser leur camping-car au camping ou sur les emplacements qui leur sont réservés en périphérie de centre-ville. Pour les touristes arrivant en car, des arrêts minutes ont été réalisés à proximité de la cathédrale afin de déposer facilement les touristes.

D'après une étude réalisée par la mairie de Bourges, en 1999, il y avait 6219 habitants pour 3668 ménages, et on comptait 3300 véhicules dans le centre-ville ; le taux de motorisation était d'environ 60%, cependant environ 1/3 disposait d'un garage. Si on applique les coefficients on obtient 1467 véhicules qui ne bénéficient pas de stationnement or à l'intérieur du centre-ville on compte déjà 3137 places.

Des relevés de fréquentations des parkings ont été réalisés par la ville de Bourges en 2012 et des observations ont été mises en évidence :

- Une offre importante par rapport aux besoins
- Les parkings payants ont une importante réserve de capacité
- Les parkings gratuits sont saturés en journées
- Le parking Séraucourt n'est saturé à aucun moment de la journée (30% de la capacité résiduelle)
- Les parkings du Prado et du plateau d'Auron sont très peu utilisés. (80% et 75% de capacité résiduelle)

Profil de l'usage du parking de la place Séraucourt

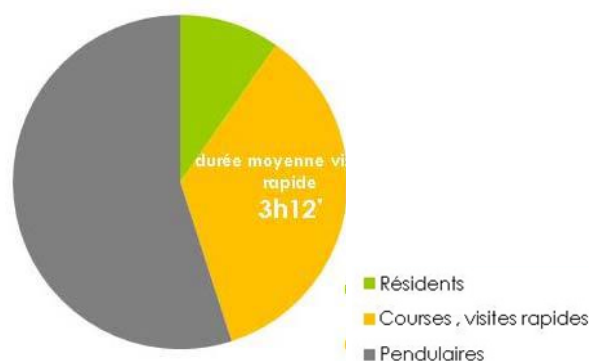


Figure 9: Graphique de répartition des usagers du parking Séraucourt - Source : Ville de Bourges

On remarque sur cette répartition la faible part des résidents (7%) sur l'utilisation de ce parking.

La politique de stationnement de la ville de Bourges doit être réorientée

Une étude sur le stationnement réalisée par la ville en 2012 a mis l'accent sur une forte dépendance à la voiture (77% des déplacements se font en voiture) ce qui est expliqué par une offre insuffisante de transports collectifs et la facilité à se garer en centre-ville.

Cependant, trois catégories d'usagers doivent être distinguées :

- Les résidents qui doivent pouvoir se garer à proximité de leurs logements.
- Les visiteurs qui doivent disposer de places pour des courtes durées à proximités des commerces
- Les personnes qui travaillent, doivent disposer de places à la journée ou à la demi-journée

Cette dernière catégorie représente les utilisateurs pendulaires, et c'est sur ce type d'utilisateur que nous pouvons principalement agir. En effet ils sont non prioritaires en raison du temps important d'immobilisation de leurs véhicules, or le graphique précédent nous montre qu'ils représentent près de 60% des usagers du parking Séraucourt.

On remarque que le plateau d'Auron est à moins de 500 mètres de la place Séraucourt. Ce parking offre près de 700 places et est inexploité à plus de 75%.



Conclusion

Il est assez facile de constater que la place Séraucourt peut facilement réduire voir arrêter de proposer une offre de stationnement si des mesures simples sont mises en place :

- une meilleure signalisation des parkings de centre-ville ou périphériques, comme par exemple le parking du plateau d'Auron,
- la mise en place de navette ou de covoiturage pour les personnes travaillant en centre-ville,
- proposer des alternatives aux habitants (augmentation du réseau de bus, voies cyclables ...).

On peut donc réaliser une opération d'urbanisme sur la place Séraucourt sans compromettre la fréquentation du centre-ville. De plus ce type de requalification permettrait de réduire la présence de la voiture en centre-ville et permettrait une mise en avant des modes doux.



4.1.2- Les contraintes

Il existe d'autres contraintes à prendre en compte. Comme nous l'avons vu précédemment, la place Séraucourt est également utilisée lors du Printemps de Bourges et de la fête foraine, sa requalification ne doit donc pas gêner l'installation de ces deux événements, tout en garantissant des accès pompiers qui seront obligatoires à la nouvelle maison de la culture mais également pour les différents événements présents sur la place.

Nous avons vu que la suppression de stationnement pouvait se faire et serait bénéfique pour la ville car il permettrait un plus grand apport financier grâce au stationnement payant et une réduction de la voiture en centre-ville. Cependant il est quand même nécessaire de proposer du stationnement pour les riverains, celui-ci devra donc être intégré sur la place.

4.1.3- Les idées directrices

L'idée principale est de créer un endroit agréable, sans présence de voiture, disponible pour le printemps de Bourges et la fête foraine et permettant de mettre en valeur la nouvelle Maison de la culture et plus largement le quartier Séraucourt.

Mes recherches de réhabilitation de place se sont arrêtées sur la place des Festivals à Montréal. Le cas est assez proche puisque celle-ci accueille tous les ans le festival des Francofolies de Montréal. L'idée était novatrice, ce n'est plus le festival qui s'adapte à la ville mais la ville qui s'adapte au festival.

Cette idée me paraît très intéressante puisque ce projet est traité en deux parties :

- l'utilisation de la place pendant une manifestation (pour nous ce serait le Printemps de Bourges et la fête foraine)
- l'utilisation au cours de l'année.

L'espace traité à Montréal est de 6141m², l'espace parking que nous souhaitons travailler ici est d'environ 15.000m². Cependant un espace d'au moins 4000m² serait conservé afin de permettre aux riverains un stationnement facile.

Le but, sur la place Séraucourt, est d'éviter de déboiser intensivement, afin de garder cette touche de verdure qui lui donne son charme, tout en essayant de rendre la place plus lumineuse. Actuellement, les arbres sont très ombragés et un sentiment d'insécurité s'y est instauré, notamment sur l'aile gauche traitée sous forme de verdure. La vétusté et le sentiment de confinement appuie encore plus ce sentiment d'insécurité. Il faut donc apporter de la lumière et rendre cet aménagement plus convivial.



L'idée est de proposer un lieu nouveau adapté aux besoins et permettant d'amener une fraîcheur à la ville. Par exemple, la fontaine interactive à Montréal semble une très bonne idée, car en plus d'habiller l'espace et de le rendre attractif, cela permet de créer une animation. Dans le même esprit, le Miroir d'Eau à Bordeaux est une réelle réussite, la population s'est très bien approprié cet espace notamment les enfants, mais également certains sports de glisses (skimboard).

L'implantation d'un skate-Park serait également très intéressante, car la construction de la future maison de la culture le fera disparaître. De plus, il n'est pas tout jeune, le revêtement est dégradé et ses modules sont en mauvais état. C'est le dernier skate-park de la ville de Bourges, sa suppression entraînerait donc un manque pour ses utilisateurs. Il serait donc intéressant d'en recréer un sur la place Séraucourt. Cependant les modules devront être démontables afin d'être retiré durant les événements majeurs. La réalisation d'un skate-park modulable est tout à fait réalisable, nous pouvons le voir dans la plupart des compétitions temporaires comme les Red-Bull X-Games.

Comme nous l'avons vu, l'ensemble du mobilier urbain doit être modulable afin de ne pas gêner durant les périodes de manifestation.

4.1.4- Propositions de créations

Mes propositions s'orientent vers des modifications simples, une réfection du revêtement de sol afin d'y implanter un matériau plus lumineux, type pavage blanc cassé en accord avec les aménagements qui ont déjà été réalisés pour les ronds-points avenue de l'Europe.

Le positionnement d'une fontaine enterrée dans l'esprit de ce qui a été réalisé à Montréal, sera installée dans la perspective de la place Séraucourt afin d'amener une profondeur à la place.



Photographie 13: Exemple de fontaine possibles- Fontaines de la place des Spectacles à Montréal -
Source : Ville de Montréal

Les flancs seront aménagés sous forme végétale avec la présence de gazon et le maintien des arbres déjà présents.

Un skate-Park sera créé sur la place, dans la continuité de la fontaine afin de respecter la perspective, avec une partie parking derrière le skate-park prioritairement réservé aux riverains.

Pour définir la taille du parking je me suis placé dans un cas extrême. Nous avons vu que 8% des usagers étaient des riverains. Si on prend le cas d'un parking plein, sur 655 places, les 8% de riverains représentent 52 places. Pour ne pas prendre de risques, j'ai décidé de laisser une marge de sécurité en conservant 130 places de parking. Sachant qu'une place de voiture doit faire environ 12,5m², et en comptant les voies de desserte, la place nécessaire au parking serait d'environ 2000m². La loi oblige de placer une place réservée aux personnes à mobilité réduite pour 50 places de stationnement, cependant j'ai décidé d'en installer cinq afin de faciliter leur accès à cette place et à la futur Maison de la Culture.



Exemple de création possible sur le Place Séraucourt

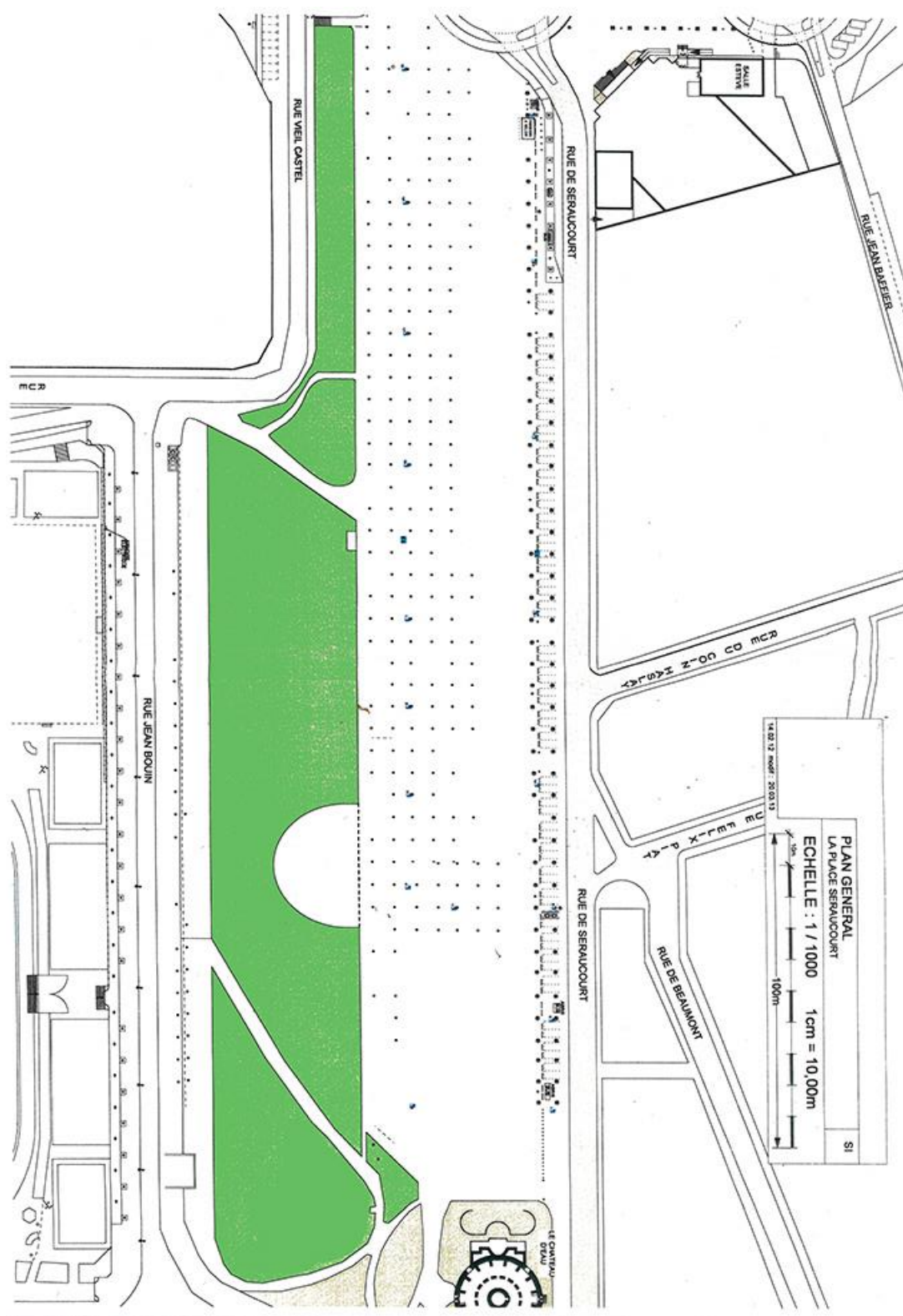
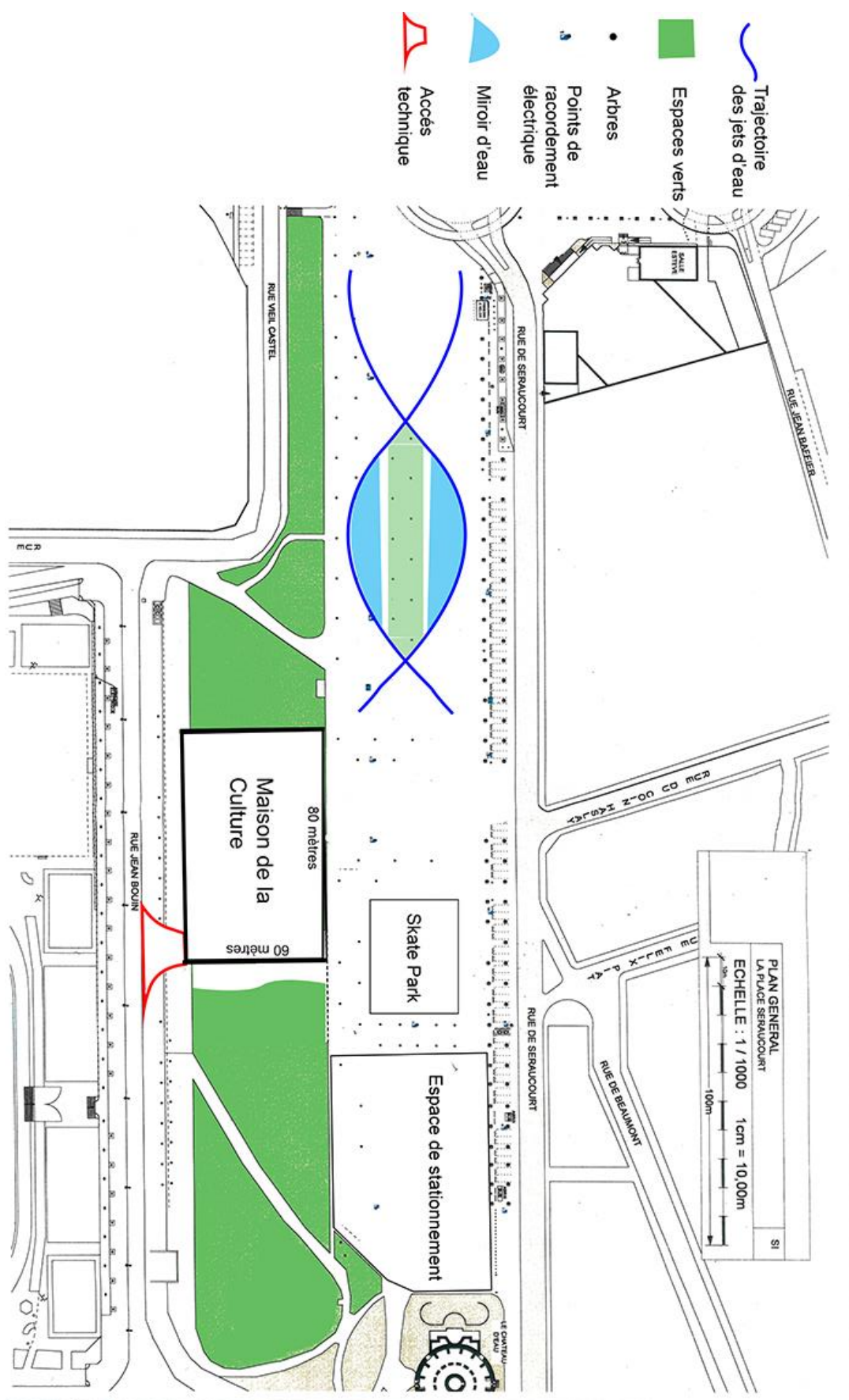


Figure 10 :
Place
Séraucourt
avant
modification -
Plan : Coulisce





4.2- La nouvelle Maison de la Culture

La construction d'une nouvelle Maison de la Culture au sein du quartier Séraucourt répond à la nécessité de pallier au manque de l'ancienne infrastructure à la population dans un lieu moderne et innovant, tout en proposant une programmation adaptée à l'ensemble de la population.

L'un des enjeux principaux est de redynamiser le quartier Séraucourt et plus largement l'ensemble de la ville à l'aide d'un équipement d'excellence culturelle. Le but est également de permettre aux personnes des quartiers défavorisés de sortir de leur quartier afin de recréer une mixité sociale dans la ville en proposant des services de transports adaptés aux horaires de la Maison de la Culture.

Il faut également rappeler que l'un des moteurs de la réimplantation de la Maison de la Culture est de récupérer le statut de « Scène nationale ». Une programmation de haut niveau culturelle devra être mise en place afin d'assurer la récupération de ce statut.

1- Les aménagements intérieurs

a. Les normes générales

L'organisation d'un établissement public doit prendre en compte différentes normes acoustiques, de sécurités, d'accessibilités, mais également des normes scéniques. Je dresse ici une liste non exhaustive des principales règles à respecter.

Les normes d'accessibilités

Dans un premier temps, le lieu étant un lieu public il doit se plier à de nombreuses règles d'accessibilité, notamment pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

La loi régissant l'ensemble des décrets concernant l'accessibilité des lieux publics, notamment pour les PMR est la suivante :

« Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées »

L'arrêté formalise des définitions que nous allons rappeler :

« Les exigences réglementaires sont établies sur la base d'un fauteuil roulant occupé dont les dimensions d'encombrement sont de 0,75 m x 1,25 m.

L'espace de manœuvre reste lié au cheminement mais avec une exigence de largeur correspondant à un diamètre de 1,50 m.

Les deux portes d'un sas d'isolement s'ouvrent à l'intérieur du sas : lorsqu'un usager handicapé franchit une porte un autre usager doit pouvoir ouvrir l'autre porte.



L'espace de manœuvre d'une porte de sas doit donc répondre :

- à l'intérieur du sas, devant chaque porte à un espace rectangulaire de 1,20 m x 2,20 m.
- à l'extérieur du sas, devant chaque porte à un espace rectangulaire de 1,20 m x 1,70 m.

Le sol ou le revêtement de sol du cheminement accessible sera :

- non meuble ;
- non glissant ;
- non réfléchissant ;
- sans obstacle à la roue. »

Toutes ces règles doivent être respectées sous peine de non-conformité de la salle de spectacle.

Les informations et signalisation présentent dans l'enceinte du bâtiment doivent répondre à des normes de visibilité (être contrastées, lisibles debout comme assis, être orientées afin d'éviter tout éblouissement ou reflet, approchable à moins de 1m pour une personne mal voyante), mais aussi de compréhension (l'utilisation de pictogrammes et icônes est recommandé).

Les normes acoustiques

Tout d'abord, du point de vue de la loi (article R.1334-31 code de la santé publique):

« aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité »

Ici le respect de cette contrainte devrait se faire assez aisément puisque les habitations les plus proches seront à 90 mètres minimum.

Nous allons maintenant voir les normes acoustiques les plus importantes du point de vue de la salle :

Selon la réglementation du 15 décembre 1998, les niveaux sonores admissibles dans les salles de spectacles devront être contrôlés par un système limiteur. La mise en œuvre de ce système est à la charge de l'utilisateur pour les systèmes de sonorisation externes. Le niveau sonore émis dans chacune des deux salles de spectacle ne devra pas excéder 100 dB(A) (94 dB par octave entre 125 et 4000 Hz).

A cela nous ajouterons, que les deux salles doivent pouvoir fonctionner en même temps, sans désagrément acoustiques particuliers venant d'une autre salle.

Il faut également limiter la réverbération sonore, notamment dans les pièces de rencontres comme le hall ou le restaurant, pour cela des traitements spécifiques des murs seront effectués afin de garantir un volume sonore ambiant inférieur à 60dB.

Les normes de sécurité



Evidemment des normes drastiques de sécurité sont imposées aux établissements publics, les principaux arrêtés sont :

- Arrêté du 25 juin 1980 modifié, relatif aux dispositions générales applicables aux établissements recevant du public du 1er groupe ;
- Arrêté du 05 février 2007 relatif aux établissements du type L (Salles d'audition, conférences, réunions, spectacles ou à usages multiples) ;
- Arrêté du 21 Juin 1982 relatif aux établissements du type N (Restaurants, débits de boisson) ;
- Arrêté du 12 juin 1995 relatif aux établissements du type Y (Musées) ;
- Arrêté 1er août 2006, modifié fixant les dispositions prises pour l'application des articles R.111-19-7 à R.111-19-12 du code de la construction et de l'habitation relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public lors de leur construction, ou de leur création
- Arrêté du 11 septembre 2007 relatif au dossier permettant de vérifier la conformité de travaux de construction, d'aménagement ou de modification d'un établissement recevant du public avec les règles d'accessibilité aux personnes handicapées ;
- Arrêté du 23 juin 1978 relatif au chauffage et à l'alimentation en eau chaude sanitaire des bâtiments d'habitation, de bureaux ou recevant du public ;
- Règlement Sanitaire Départemental.

Source : Legifrance.gouv.fr

La taille des salles de spectacles sont également réglementé d'après leurs types, ici ce seront des salles de types L.

a) Salles visées à l'article L 1, § 1a, b, c :

- nombre de personnes assises sur des sièges ou des places de bancs numérotées ;
- nombre de personnes assises sur des bancs où les places ne sont pas numérotées, à raison de 1 personne par 0,50 ml donc pour 0.25m²;
- nombre de personnes assistant à une manifestation sans disposer de sièges ou de bancs, à raison de 3 personnes par m² ;
- nombre de personnes stationnant normalement dans les promenoirs et dans les files d'attente, à raison de 5 personnes par ml (mètre linéaire) (0.5m²)



b. Deux salles de spectacles

Les deux salles présenteront leurs entrées au rez-de-chaussée afin de permettre une meilleure entrée-sortie du public et faciliter l'accès des PMR.

La création des salles de spectacles doit répondre aux normes vues précédemment. Ma proposition s'oriente vers la création de deux salles de tailles différentes, une salle d'une capacité de 900 places assises permettant d'organiser des spectacles de tous types grâce à une salle modulable et une seconde salle de 700 places.

J'ai choisi ce format de salles car il n'y a pas de salles de ce type à Bourges on passe de salles de 500 places à 2400 places. La création de salles intermédiaires est donc intéressante, car on remarque qu'on arrive vite à saturation dans des salles de 500 places mais que les spectacles n'ont pas la capacité d'attirer 2000 personnes.

La première salle serait donc modulable, équipé de gradin rabattable et d'une scène entièrement démontable formé de plateau de 2.60 mètres de longueur pour 1mètre de largeur, ce qui permet d'obtenir une salle disposant d'une surface plane et ainsi de pouvoir l'utiliser par exemple comme d'un plateau de télévision, ou permettre des performances artistiques où le public pourrait se placer tout autour de l'artiste.

La modularité de la grande salle permettrait également de répondre à la demande de la municipalité de créer une salle permettant des congrès.

Exemple de plan de salles possible pour la plus grande salle :

La surface de la salle peut être calculée facilement. Les règles de sécurité imposent 1 personne par 0.5 mètre linéaire ($1m^2 = 2 * \text{Largeur de la salle} + 2 * \text{Longueur}$). Pour respecter les normes de sécurité, on prévoit $0.75m^2$ par personne soit $675m^2$ auxquels on ajoute l'espace scénique de 16mètres par 12mètres en configuration maximale ($192m^2$). Celui-ci dispose d'une surface suffisante pour tous types de représentations. On ajoute $2,65m * 12m$ pour la régie de scène et $80m^2$ en fond de salle réservés aux ingénieurs du son et à la régie technique. Au final, on arrive à une surface de $980m^2$.



46 mètres

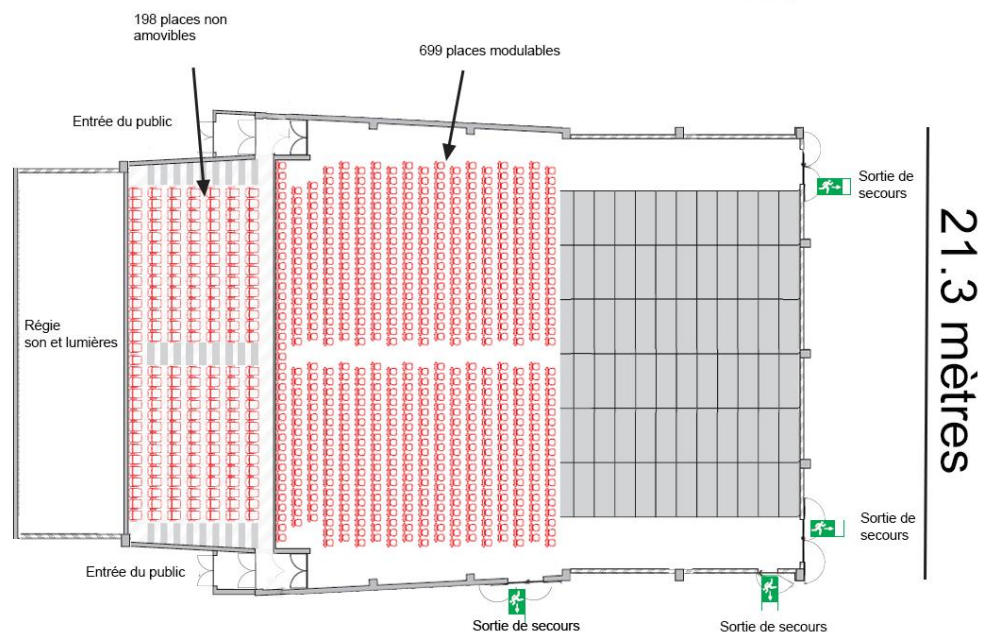


Figure 12 : Plan de salle possible 900 places assises - Réalisation : Hugo PAGE

46 mètres

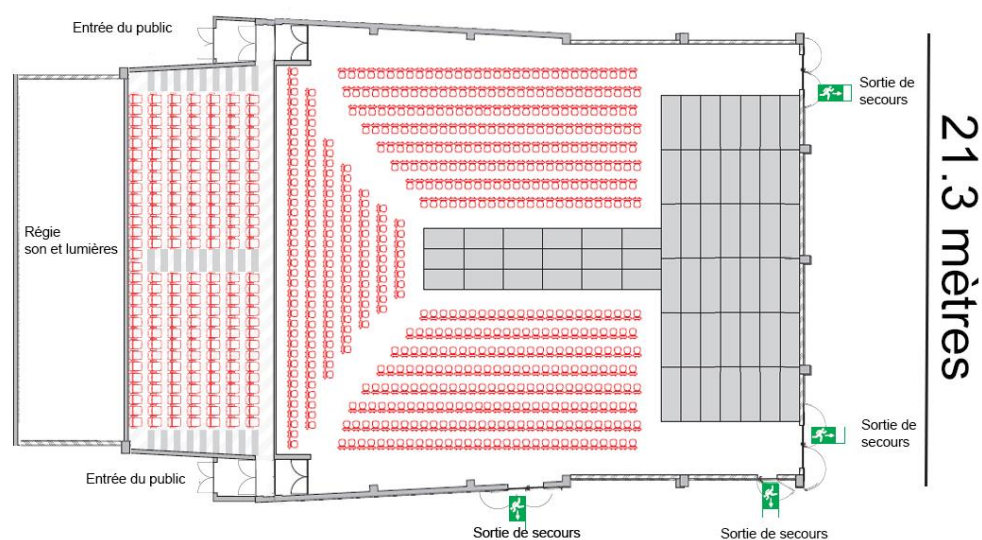


Figure 13 : Autre configuration de salle possible - Réalisation Hugo PAGE

La seconde salle se présentera de la même manière mais ne disposera pas de gradins fixes à l'arrière de la salle et sera donc plus courte de 16 mètres.

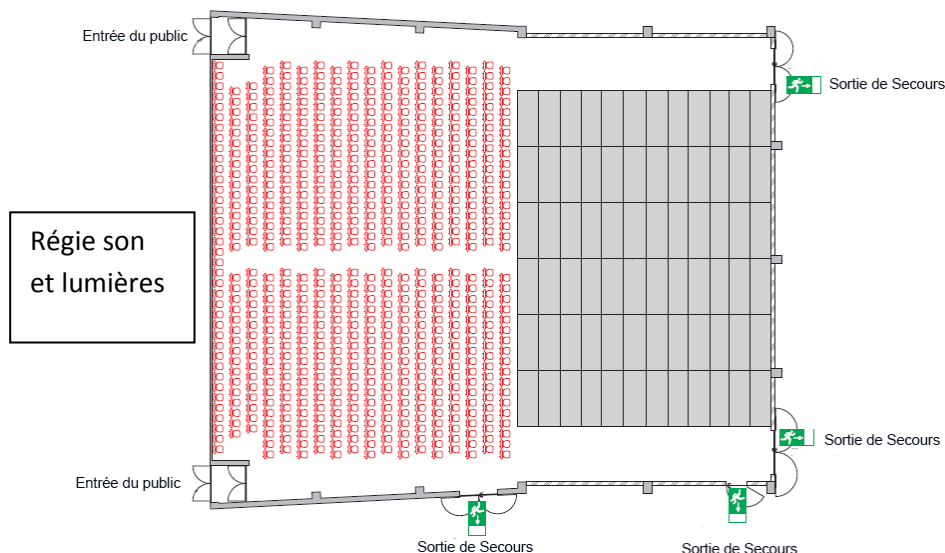


Figure 14: Plan de la seconde salle - Réalisation : Hugo PAGE

La sonorisation des salles

La sonorisation des salles devra être exemplaire. Il serait intéressant d'implanter les nouvelles technologies de sons qui permettent de restituer un son stéréo quelle que soit la position du spectateur dans la salle.

La salle doit proposer un matériel suffisant aux artistes pour qu'ils puissent retrouver la scénographie dont ils ont besoin.

Ce côté technique ne doit pas être mis de côté et doit entrer pleinement dans le budget de l'édifice. La mairie avait omis d'intégrer ces dépenses dans la réhabilitation de l'ancienne Maison de la Culture. Ceci est inconcevable, c'est l'essence même du lieu.

c. Un bar-restaurant

L'implantation d'un bar-restaurant paraît évidente pour instaurer une vie dans ce bâtiment, afin que les personnes restent dans le bâtiment avant ou après les événements et spectacles mais aussi en journée lorsqu'aucun spectacle n'est programmé. De plus, cela s'inscrirait dans une continuité puisque l'ancienne Maison de la Culture disposait déjà d'un restaurant, et les visiteurs avaient l'habitude de le fréquenter.

L'ouverture de ce bar le soir avec une fermeture tardive permettrait comme au Lieu Unique de Nantes, d'organiser des soirées à thèmes ou musicales afin de redynamiser le quartier Séraucourt et plus largement la ville.

Cet espace sera réalisé en open-space, avec à la disposition du public une librairie et des bornes permettant d'écouter de la musique mais également de la récupérer par le biais de leur Smartphone ou de leur baladeur mp3. Des artistes locaux seront disponibles en téléchargements gratuits, et permettra donc de mettre en avant et de faire découvrir de nouveaux artistes aux visiteurs tout en rendant l'endroit agréable et divertissant.



Figure 15 : Exemple d'une borne mp3 présente à la médiathèque de la Haute Deule - Source : Zataz.com

Un espace de détente sera également installé afin de permettre aux gens de se divertir avant ou après les spectacles sans obligation de consommer.

Le restaurant s'implanterait au 1^{er} étage, face à l'entrée des deux salles de cinéma.

d. Les salles de cinémas

Les salles de cinéma seront placées au 1^{er} étage. Une salle aura une capacité de 200 places et la seconde plus intimiste avec 120 places. Les films d'arts et d'essais réunissant un public moins large que le cinéma grand public, les salles ne nécessitent pas forcément d'un nombre de sièges élevés. Cependant lors de la diffusion de films plus grand public, la salle de 200 places sera privilégiée. La salle de 200 places comportera 4 places adaptées aux PMR, 2 pour la salle de 120 places.

Les salles seront également équipées des dernières technologies numériques en termes de projection afin de pouvoir proposer aux utilisateurs des films en 3D. L'équipement sonore répondra également à l'ensemble des nouvelles normes audio et sera calibré afin de délivrer un son de même intensité dans toute la salle pour que le spectateur soit en immersion total.

Plans possibles des salles de cinéma

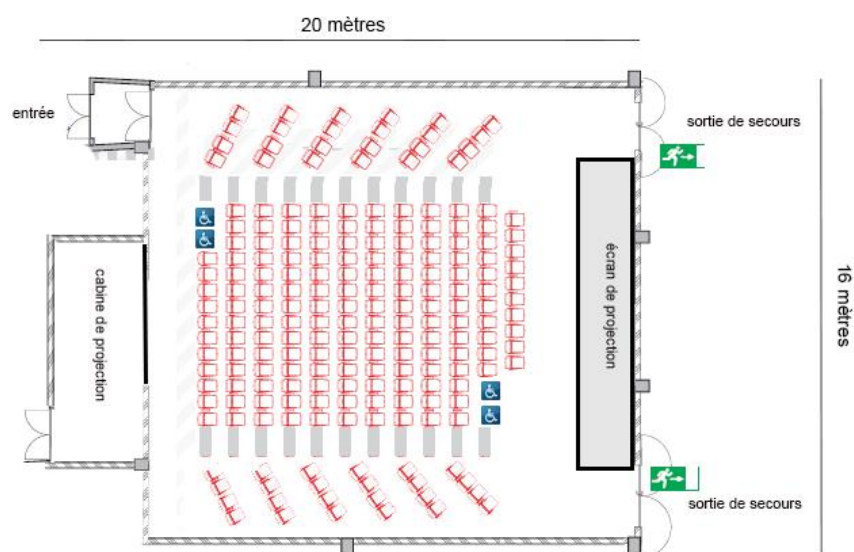


Figure 16 : Configuration possible de la salle de cinéma de 200places - Réalisation : Hugo PAGE

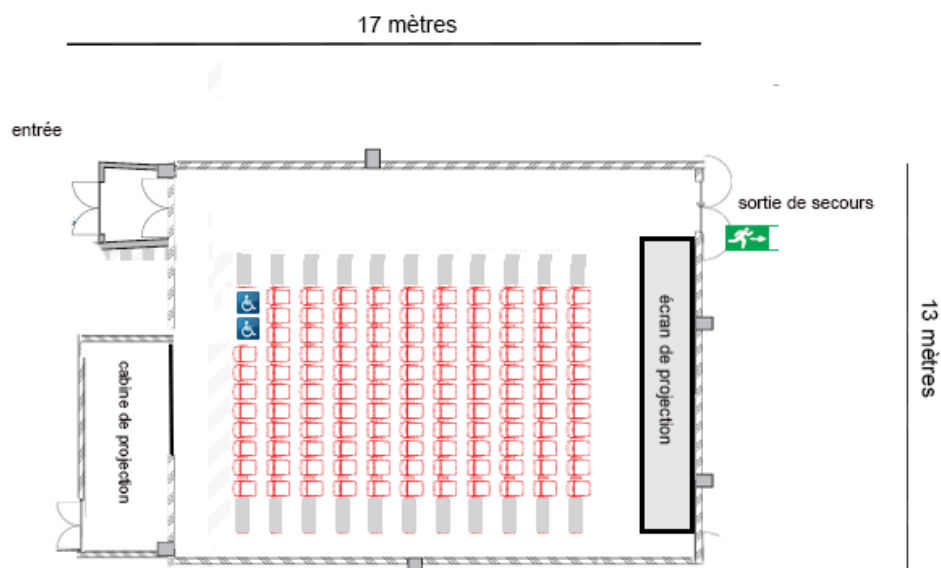


Figure 17 : Salle de cinéma de 120 places - Réalisation : Hugo PAGE

e. Le studio d'enregistrement

La mise en place d'un studio d'enregistrement répond au manque de la commune et même plus largement, du département, concernant ce genre d'équipement.

Celui-ci bénéficiera d'un matériel de dernière génération permettant des enregistrements professionnels.

Les tarifs seront également adaptés aux profils des personnes en faisant la demande (prix préférentiels chômeurs, étudiants, etc.), et il sera également possible d'effectuer des enregistrements sur plusieurs jours, avec un maximum de 7 jours par mois pour qu'un roulement s'organise.

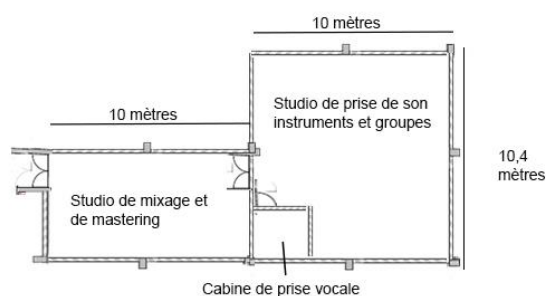


Figure 18 : Plan du Studio d'enregistrement - Réalisation : Hugo PAGE



f. Les salles de répétitions et d'ateliers

Cinq salles seront mises en places afin d'accueillir des groupes de musiques, danses, ou théâtre cherchant un espace pour travailler.

Deux salles seront donc équipées pour accueillir des danseurs. Elles répondront donc aux exigences requises pour cette utilisation, notamment du point de vue de l'hygiène avec la mise en place des vestiaires et de douches.

Les trois autres salles seront polyvalentes : elles pourront accueillir des musiciens ou des acteurs et seront équipées de systèmes de sonorisation permettant de faciliter le travail des artistes. Du matériel sera en prêt pour éviter aux artistes d'amener leurs matériels (notamment pour les batteries, les amplificateurs, et les microphones).

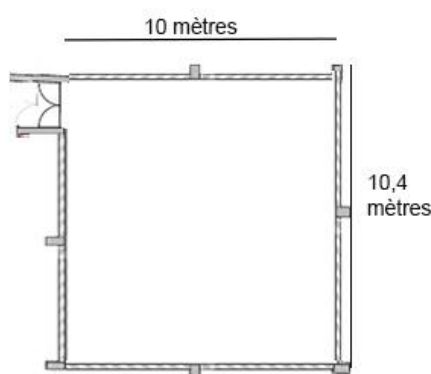


Figure 19 : Plan des salles de répétition - Réalisation Hugo PAGE

g. Les salles d'expositions

La Maison de la Culture ne disposera pas de salle d'exposition définitive, les halls du rez-de-chaussée et du premier étage accueilleront les expositions. Ceci permettra aux artistes exposés une meilleure visibilité, cela permet de ne pas enfermer les œuvres mais de les ouvrir au public. Les espaces seront suffisamment grands pour accueillir plusieurs types d'œuvres comme des sculptures, des peintures, ou d'autres types comme des œuvres audiovisuels.

2- Le plan général de la Maison de la Culture



REZ-DE-CHAUSSEE

Figure 20 : Plan RDC de la Maison de la Culture - Réalisation : Hugo PAGE

PREMIER ETAGE

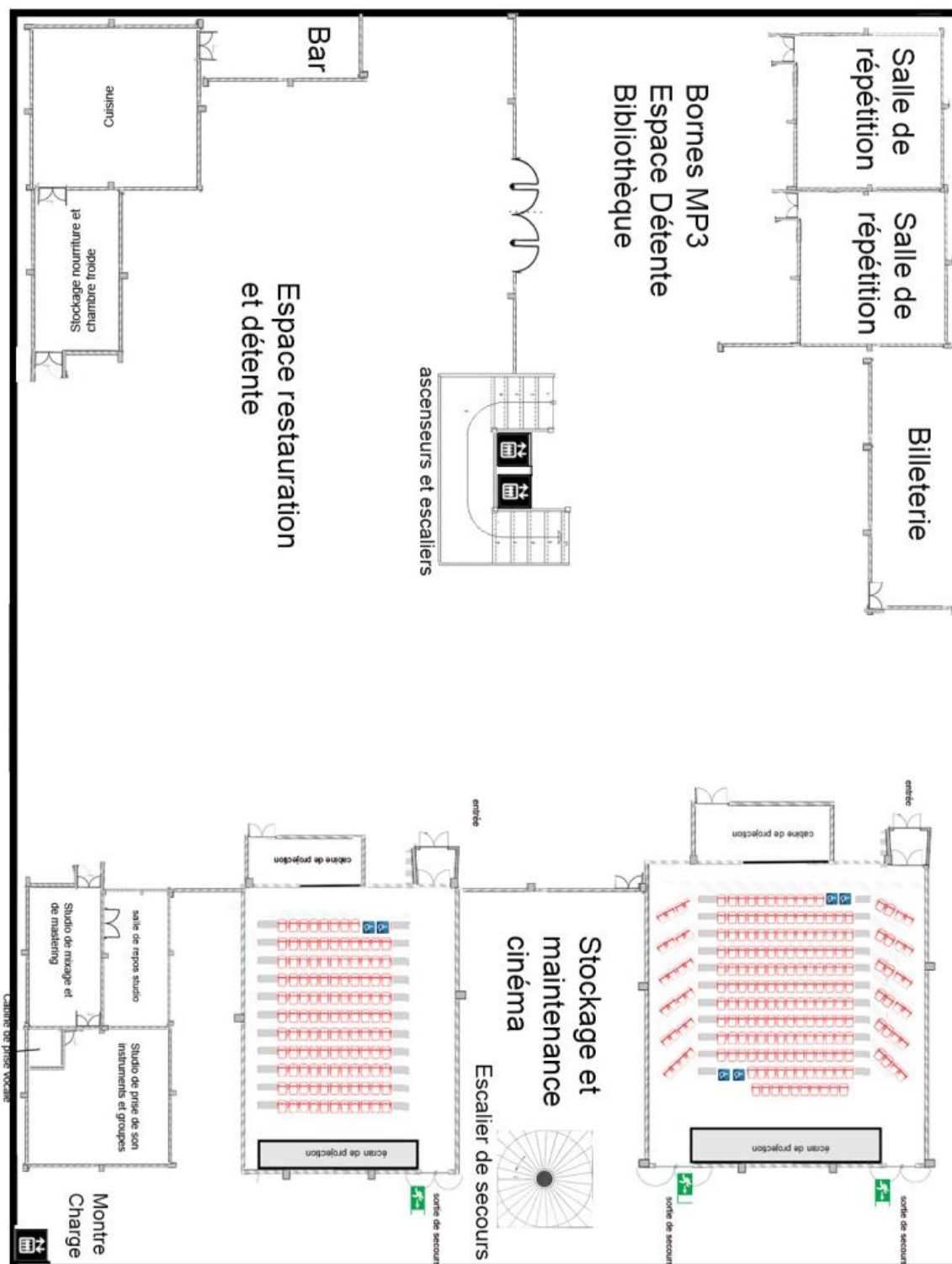


Figure 21 : Plan R+1 de la Maison de la Culture - Réalisation : Hugo PAGE



3- Direction et personnel de la Maison de la Culture

Une direction artistique sera désignée afin de gérer la programmation de la Maison de la Culture, et une direction administrative sera chargée du bon fonctionnement administratif des lieux. Ces deux équipes devront travailler ensemble afin d'assurer un service de qualité tout au long de l'année.

La direction artistique se composera d'un directeur artistique, accompagné de 5 directeurs adjoints spécialisés (Un directeur pour chaque type de spectacles proposés : danse, théâtre, musique, expositions, cinéma). Chacun proposant donc des artistes à programmer en fonction de leurs dates de tournée et des contraintes de la Maison de la Culture.

L'idée est d'éviter qu'une seule personne se charge de toute la programmation de l'établissement comme c'est aujourd'hui le cas à la ville de Bourges. De plus, chaque directeur adjoint étant spécialisé, chacun doit connaître parfaitement son domaine et ce qu'il s'y passe actuellement afin de proposer des spectacles en accord avec leur temps et novateurs.

Tout le personnel doit être choisis avec minutie pour des tâches spécifiques comme les sonoriseurs ou les éclairagistes. L'idéal étant d'éviter au maximum l'emploi d'intermittents du spectacle, qui coûte très cher tout en privilégiant les contrats à durée indéterminée afin de créer des emplois stables. De plus, cela permet de conserver une équipe sur le long terme, facilitant alors le travail collectif puisque chacun connaîtrait la façon de travailler de son collègue. Cette dimension est importante dans le milieu du spectacle car les méthodes peuvent varier en fonction des techniciens. Tout ceci aboutirait donc à un travail plus efficace et plus rapide.

L'emploi de personnel compétent et en juste nombre est un paramètre très important et à réellement prendre en compte dans le budget de l'équipement. Trop souvent, les municipalités omettent ce détail et cela entraîne des dysfonctionnements majeurs dans les établissements. Par exemple à Bourges avec le conservatoire de musique qui ne peut pas ouvrir le dimanche par manque de personnel et qui ne peut donc pas recevoir le titre de Conservatoire régional alors que le bâtiment serait tout à fait capable d'assumer ce titre.

L'embauche de médiateurs culturels opérant dans les quartiers sensibles sera réalisée afin d'adapter la programmation aux attentes de la population.

Une recherche de personnel spécifique sera mise en place afin d'assurer les ateliers culturels mais également pour les salles de répétitions et le studio d'enregistrement afin d'encadrer au mieux les personnes.



4- Programmation de la Maison de la Culture

La Maison de la Culture par le biais des différents directeurs artistiques, devra proposer une offre adaptée et innovante pour la population.

La mise en avant de nouveaux talents sera privilégiée, et la mise en valeur de nouveaux courants artistiques sera encouragée. La programmation s'ouvrira d'avantage à la population. Des outils informatiques sur le site de la Maison de la Culture seront mis en place pour que les utilisateurs émettent des suggestions à propos d'artistes ou autres, qu'ils aimeraient voir sur scène.

Dans un premier temps, la Maison de la Culture répondra à la demande des jeunes en organisant différents concerts, par exemple de rap. A la suite de ces concerts seront organisés des ateliers dans le but d'approfondir les connaissances du public sur le sujet : par exemple inviter des experts pour parler de l'histoire du rap ou de la musicologie, des ateliers musicaux, de graffitis ou de danse pourront également être organisés ; ou encore par le biais de « Master class » en invitant des artistes pour expliquer leur art. Ici l'exemple est le rap, mais ceci pourra s'adapter à toutes sortes de créations artistiques.

La mise en place d'un studio d'enregistrement permettra aux personnes intéressées, de louer ce studio à des tarifs préférentiels, qui évolueront en fonction du profil des personnes (bas revenus, étudiants, sans emplois, etc.).

La programmation estivale étant souvent moins dense, des programmations de groupes locaux seront privilégiées ainsi que des résidences artistiques. Les locaux ne doivent pas s'arrêter de fonctionner en fonction des programmations, ils doivent vivre tout au long de l'année.

Des créneaux seront réservés, principalement les après-midi en semaine, aux groupes scolaires, ceux-ci pourront alors profiter de projections de films ou de spectacles spécifiques. Les établissements scolaires de type ZEP seront prioritaires pour accéder à ce type d'animation.



5- Mise en place d'une communication dans la ville

Une grande campagne de communication sera mise en place dans la ville afin de promouvoir la programmation de la nouvelle Maison de la Culture.

Une des anciennes idées de communication, qui avait été abandonné, fera son apparition : ce sont des lieux de communications itinérants dans les quartiers sensibles, visant à promouvoir les spectacles qui auront lieu.



Photographie 14 : Exemple de Stand installé à Bourges Nord - Source : Association Double Coeur (années 70)



Photographie 15 : Exemple d'affichages réalisés à Bourges Nord - Source : Association Double Coeur (Années 70)

Des campagnes de promotions seront également organisées dans les écoles afin de susciter un intérêt pour la culture aux enfants, et de les informer des différentes programmations.

Des organisations de portes ouvertes seront mises en place, notamment le 21 juin jours de la fête de la musique ou des animations seront assurées par les associations locales.



Conclusion

La proposition d'aménagement de cette nouvelle Maison de la Culture tente de répondre aux besoins et à la demande des habitants de la ville de Bourges.

Le réaménagement de la place Séraucourt permet de recréer la centralité dont elle disposait dans le passé tout en facilitant l'installation du Printemps de Bourges sur celle-ci.

La programmation de la Maison de la Culture adaptée aux demandes actuelles permet de toucher un public plus large et ainsi remédier au clivage social qui peut exister. L'implantation de la nouvelle Maison de la Culture devait donc se faire sur un point de centralité fort, à la croisée des chemins. La place Séraucourt s'inscrit dans cette logique et répond bien à cette attente. De plus la Maison de la Culture permet de redynamiser le quartier Séraucourt et plus largement la ville.

Ce projet s'inscrit dans une lignée de changement auquel la ville de Bourges doit réfléchir. Notamment le dessin précis de la ligne du bus à haut niveau de service, qui doit relier Bourges Nord à Bourges Sud en passant par la place Séraucourt, ce projet devra prendre en compte cette nouvelle Maison de la Culture et permettre d'y accéder facilement en journée mais également de nuit.

Cette nouvelle Maison de la Culture doit s'affirmer comme un bâtiment exemplaire, et doit donc résulter d'une étude architecturale sophistiquée afin de lui donner une importance au niveau national voir international.

La ville semble partir dans une optique semblable à la mienne. Cependant rien n'est encore réellement décidé. La renonciation du maire pour se représenter aux municipales de 2014 risque d'engendrer un avenir incertain pour la Maison de la Culture de Bourges.

La mairie doit également se poser la question du devenir de l'ancienne Maison de la Culture. Celle-ci étant sauvegardée mais en partie démolie, des solutions devront être trouvées pour qu'elle s'accorde avec l'ambiance et l'ambition du quartier Séraucourt.

Nous pouvons nous interroger sur la place de cette ancienne Maison de la Culture avec l'arrivée de ce nouvel équipement. L'ancien doit-il forcément être maintenu, tout en sachant qu'elle est déjà en partie démolie ?

Doit-on forcément conserver les bâtiments anciens, ou doit-on, lorsqu'ils ont accompli leurs devoirs, les détruire ?



Bibliographie

Ouvrages & rapports

TERRIN, Jean-Jacques,-*La ville des créateurs*,- Editions Parenthèses,-
Septembre 2012.- 235 pages.

BOUCHAIN, Patrick, DAVID, Claire.- *Construire ensemble le grand ensemble*,-
Paris : Actes Sud,- 2010.-

REGNIER Philippe.- *Cent 1%*. – Paris : Editions du patrimoine,- Mars 2012

DONNAT, Olivier.- *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique* –
Paris : Ministère de la culture et de la communication, 2009.- 282 pages.

BERNEMAN, Corinne, MEYRONIN, Benoît.- *Culture et attractivité des
territoires : Nouveaux enjeux, nouvelles perspectives*. – Paris : L'harmattan,
2009.- 281 pages.

ZEPF, Marcus, ANDRES, Lauren.- *Enjeux de la planification territoriale en
Europe*. – Suisse : Presses Polytechniques Romandes, 2011.- 310 pages.

LATARJET, Bernard.- *L'Aménagement culturel du territoire* – Paris : La
Documentation française, 1992.- 127 pages.

JOLY, Eric.- *Guide des bonnes pratiques en matière de sécurité : organisation
raisonnée de la sécurité et de la sûreté des spectacles vivants*.- PRODISS –
Avril 2009.- 82 pages.

MATTELART Tristan,- *Enjeux intellectuels de la diversité culturelle, éléments
de déconstruction théorique*.- Paris : Ministère de la culture, Juillet 2009.- 8
pages.

OCTOBRE Sylvie,- *Pratiques culturelles chez les jeunes et institutions de
transmission : un choc des cultures ?*- Paris : Ministère de la culture, Janvier
2009.- 8 pages.

Mairie de Bourges,- *Projet de Renouveau Urbain*.- Avril 2004.- 37 pages

Mairie de Bourges,- *Plan Local d'Urbanisme*.-26 Juin 2009.- 29Pages

Agglomération Berruyère,- *Schéma de Cohérence Territoriale de
l'agglomération berruyère* – 6 octobre 2011.- 58 pages



Périodiques

Les musées une analyse économique,- Problèmes Economiques n°3043,- 9 mai 2012

POTET, Frédéric,- Il était une fois la Maison de la culture de Bourges,- Le Monde, 26 avril 2013, [30 avril 2013]

http://www.lemonde.fr/culture/article/2013/04/25/il-etait-une-fois-la-maison-de-la-culture-de-bourges_3166528_3246.html

SIMON, Frank,- LA consolidation de l'ancienne Maison de la Culture de Bourges devrait se terminer en juin-, Le Berry, 10 avril 2013, [28 avril 2013]

<http://www.leberry.fr/cher/actualite/2013/04/10/la-consolidation-de-l-ancienne-maison-de-la-culture-de-bourges-devrait-se-terminer-en-juin-1510076.html>

Site internet

Ville de Bourges (octobre 2012 – mai 2013), <http://www.ville-bourges.fr/>

Association Emmetrop (février 2013 – mai 2013),

<http://www.emmetrop.pagesperso-orange.fr/>

Association Faut qu'ça Bourges (avril 2013 – mai 2013),

<http://www.fautqucabourges.fr/>

Le Printemps de Bourges, (mars 2013 – mai 2013), <http://www.printemps-bourges.com/>

Association Double-Cœur, (mars 2013 – mai 2013),

<http://www.double.coeur.free.fr/>

Activités culturelles de la Région Centre, (décembre 2012 – mai 2013),

<http://www.regioncentre.fr/accueil/les-services-en-ligne/la-region-centre-vous-aide/culture.html/>

Activités culturelles du Conseil Général du Cher, (décembre 2012 – mai 2013), <http://cg18.fr/-Culture,28-/>

Métropolitiques, (octobre 2012 - mai 2013), <http://www.metropolitiques.eu>

INSEE, (octobre 2012 – mai 2013), <http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/donnees-detaillees/duicq/uu.asp?reg=24&uu=18501>



Index des figures

Figure 1: Evolution de la population de la ville de Bourges - INSEE 2009	14
Figure 2 : Répartition de la population de Bourges par classe d'âge - Source : INSEE 2009	15
Figure 3 : Répartition de la population des ménages par quartiers de la ville de Bourges en 2009 - Source : INSEE 2009	15
Figure 4 : Logo du Printemps de Bourges	34
Figure 5 : Les pratiques culturelles par âge et par sexe en 2009 - INSEE 2009	37
Figure 6: Fréquentation de la Maison de la Culture en 2009 - Source : Maison de la Culture de Bourges.	40
Figure 7: Logo de l'agence Culture O Centre - Source : Région Centre	44
Figure 8 : Photographie ancienne de la place Séraucourt - Source : Communes.com	57
Figure 9: Graphique de répartition des usagers du parking Séraucourt - Source : Ville de Bourges	61
Figure 10 : Place Séraucourt avant modification - Plan : Coulisse	66
Figure 11 : Possibilité d'aménagement de la Place Séraucourt - Réalisation : Hugo PAGE - Plan : Coulisse	67
Figure 12 : Plan de salle possible 900 places assises - Réalisation : Hugo PAGE	72
Figure 13 : Autre configuration de salle possible - Réalisation Hugo PAGE.....	72
Figure 14: Plan de la seconde salle - Réalisation : Hugo PAGE	73
Figure 15 : Exemple d'une borne mp3 présente à la médiathèque de la Haute Deule - Source : Zataz.com	74
Figure 16 : Configuration possible de la salle de cinéma de 200places - Réalisation : Hugo PAGE	75
Figure 17 : Salle de cinéma de 120 places - Réalisation : Hugo PAGE	76
Figure 18 : Plan du Studio d'enregistrement - Réalisation : Hugo PAGE	76
Figure 19 : Plan des salles de répétition - Réalisation Hugo PAGE	77
Figure 21 : Plan RDC de la Maison de la Culture - Réalisation : Hugo PAGE	78
Figure 22 : Plan R+1 de la Maison de la Culture - Réalisation : Hugo PAGE	79



Index des photographies

Photographie 1 : Cathédrale Saint-Etienne	18
Photographie 2 : Intérieur de la salle du théâtre Jacques cœur - Source : Ville de Bourges	22
Photographie 3 : Le théâtre Jacques Coeur - Auteur : Hugo PAGE.....	22
Photographie 4 : Le Hublot - Auteur : Hugo PAGE.....	23
Photographie 5 : Conservatoire de musique et de danse - Auteur : Hugo PAGE	24
Photographie 6 : Le Nadir - Auteur : Emmetrop.....	25
Photographie 7 : Le Palais d'Auron - Source : Ville de Bourges	26
Photographie 8 : Le 22 d'Auron - Auteur : Hugo PAGE.....	27
Photographie 9 : Etat actuel de la Maison de la Culture - Source : Le Berry Républicain	32
Photographie 10 : Etat actuel de la Maison de la Culture - Auteur : Hugo PAGE	32
Photographie 11: Le Printemps de Bourges place Séraucourt - Source : Le Berry Républicain	34
Photographie 12 : Place Séraucourt - Auteur : Hugo PAGE	56
Photographie 13: Exemple de fontaine possibles- Fontaines de la place des Spectacles à Montréal - Source : Ville de Montréal	65
Photographie 14 : Exemple de Stand installé à Bourges Nord - Source : Association Double Coeur (années 70).....	82
Photographie 15 : Exemple d'affichages réalisés à Bourges Nord - Source : Association Double Coeur (Années 70)	83



Index des Cartes

Carte 1 : Localisation de la ville de Bourges - Réalisation Hugo PAGE - Fond de carte : Cartes & Données.....	13
Carte 2 : Plan de Bourges - Source : Open Street Map.....	13
Carte 3 : Répartition des différentes ZUS et NQP de Bourges - Réalisation : Hugo Page - Source : Sig.ville.gouv.fr – 04/2013	16
Carte 4: Carte 2: Localisation de la place Séraucourt - Fond de carte : ADETEC 2010 - Réalisation : Hugo PAGE – 05/2013.....	54
Carte 5 : Localisation de la place Séraucourt et des principaux équipements à proximité - Réalisation : Hugo PAGE - Fond de carte : Open Street Map - 05/2013.....	55
Carte 6 : Localisation des parkings gratuits en centre-ville avec un rayon de 300 mètres - Sources : Ville de Bourges.....	59
Carte 7 : Localisation des parkings payants en centre-ville avec un rayon de 300 mètres - Sources : Ville de Bourges.....	59



Résumé

Depuis les années 1960, la décentralisation culturelle de la France est en marche. La place de la culture aux yeux du gouvernement prend de l'ampleur. Longtemps, Paris fût le berceau de la culture française, mais l'Etat pris la décision d'étendre ce privilège à la province. Bourges est l'un des exemples de cette décentralisation, avec la création de la première Maison de la Culture dédiée aux spectacles vivants. Inaugurée en avril 1964 par André Malraux, elle fût l'un des lieux fort de cette revendication culturelle provinciale, notamment grâce à sa troupe de théâtre.

Cette volonté de démocratisation culturelle, de créer un lieu propice à la découverte mais aussi à la création, consiste à unir des personnes de tous horizons sociaux. Ceci est permis dans ce lieu de rencontre et de vie qu'est la Maison de la Culture. Depuis 2009, cette Maison de la Culture a vu ses portes se fermer.

Bourges est une ville d'environ 70.000 habitants, placé dans le département du Cher en région Centre. La ville dispose d'une population diversifiée. Le but ici est donc de créer un équipement culturel bénéfique à chacun, disposant d'une programmation adaptée et d'un bâtiment convivial. Je cherche dans ce projet à recréer une centralité, pour mieux réunir la population et permettre une mixité sociale et spatiale, en amenant un accès à la culture ouvert à tous.

L'enjeu est une redynamisation du quartier Séraucourt et une redynamisation de l'ensemble de la ville tout en essayant de réduire les inégalités sociales.

J'ai donc choisi d'implanter ce nouvel équipement sur la place Séraucourt, représentant une centralité dans la ville, et, par la même occasion, j'ai décidé de requalifier cette place pour en faire un lieu plus agréable.

Mots-clefs :

Bourges, Cher, Région Centre, Maison de la Culture, spectacles, décentralisation culturelle, Séraucourt



Annexes

Questionnaire soumis à des personnes au hasard dans les rues de Bourges :

« Selon vous, l'image de la maison de la culture est plutôt positive ou négative ? »,

« Quelle est votre position en cas de disparition de celle-ci : Heureux, indifférent, mécontent ».

Questionnaire soumis aux associations locales :

« Êtes-vous satisfait de l'offre culturelle présente à Bourges ? »

« Votre association bénéficie-t-elle d'aide de la commune ? »

« Pouvez-vous accéder facilement aux équipements présents sur le territoire ? »

Questionnaire soumis aux personnes rencontrées à la ZUS de Bourges Nord :

, « Si vous aviez à aller voir un concert ou un spectacle préféreriez-vous y assister dans votre quartier ou en centre-ville ? »

« Trouvez-vous la programmation culturel de la ville de Bourges intéressante ? ».